

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES POUR 2009

1^{re} session, 39^e législature
58 Elizabeth II

La Bibliothèque nationale du Canada a catalogué cette publication de la façon suivante:

Ontario. Assemblée législative. Comité permanent des finances et des affaires économiques
Consultations prébudgétaires [ressource électronique]

Annuel.

Publ. aussi en anglais sous le titre: Pre-budget consultation.

Paraît depuis la livr. de 2005. Mode d'accès: World Wide Web.

Egalement publ. en version imprimée.

ISSN 1496-9211 = Consultations prébudgétaires -- Ontario. Assemblée législative. Comité permanent des finances et des affaires économiques (En ligne)

1. Budget--Ontario--Périodiques. 2. Finances publiques--Ontario--Périodiques. 3. Politique fiscale--Ontario--Périodiques. 4. Ontario--Politique économique--Périodiques. I. Titre

HJ2056.O5O57

354.7130072'223

C2005-964002-2

Legislative
Assembly
of Ontario



Assemblée
législative
de l'Ontario

L'honorable Steve Peters
Président de l'Assemblée législative

Monsieur le président,

Le Comité permanent des finances et des affaires économiques a l'honneur de présenter son rapport sur les consultations prébudgétaires pour 2009 et le confie à l'Assemblée.

Le président du comité,

Pat Hoy, député

Queen's Park
Mars 2009

**COMPOSITION DU
COMITÉ PERMANENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES
ÉCONOMIQUES***

1^{re} session, 39^e législature

PAT HOY
Président

JEAN-MARC LALONDE
Vice-président

SOPHIA AGGELONITIS

JEAN-MARC LALONDE

TED ARNOTT

LEEANNA PENDERGAST

WAYNE ARTHURS

MICHAEL PRUE

TOBY BARRETT

CHARLES SOUSA

PAT HOY

WILLIAM SHORT
Greffier du comité

LARRY JOHNSTON
Recherchiste

*Tim Hudak a régulièrement servi de remplaçant.

**DÉPUTÉS QUI ONT REMPLACÉ DES MEMBRES DU COMITÉ
PERMANENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET
QUI ONT PARTICIPÉ AUX TRAVAUX DU COMITÉ**

LAURA ALBANESE

CAROL MITCHELL

MICHAEL BROWN

YASIR NAQVI

JIM BROWNELL

DAVID RAMSAY

MIKE COLLE

LOU RINALDI

BRUCE CROZIER

MARIA VAN BOMMEL

TIM HUDAK

JOHN A. YAKABUSKI

LINDA JEFFREY

DAVID ZIMMER

Table des matières

INTRODUCTION	1
L'ÉCONOMIE	2
Perspectives économiques	2
Situation financière	3
MINISTÈRE DES FINANCES	3
Stratégies financières	3
Questions fiscales	3
Autres questions	4
CONSEILS SUR D'AUTRES MINISTÈRES ET BUREAUX	5
DEMANDES DE DÉPENSES	5
Affaires autochtones	5
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales	5
Procureur général	6
Services à l'enfance et à la jeunesse	6
Affaires civiques et Immigration	6
Services sociaux et communautaires	6
Sécurité communautaire et Services correctionnels	7
Culture	7
Développement économique	7
Éducation	7
Environnement	8
Santé	8
Promotion de la santé	10
Affaires municipales et Logement	10
Ressources naturelles	11
Recherches et Innovation	11
Petites entreprises et Services aux consommateurs	11
Tourisme	12
Formation et Collèges et Universités	12
Transports	13
PROPOSITIONS DE POLITIQUES ET DE PROGRAMMES	13
Affaires autochtones	14
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales	14
Procureur général	14
Bureau du Conseil des ministres	14
Services à l'enfance et à la jeunesse	14
Affaires civiques et Immigration	15
Services sociaux et communautaires	15
Développement économique	16
Éducation	18
Énergie et Infrastructure	18

Environnement	21
Services gouvernementaux	21
Santé et Soins de longue durée	22
Promotion de la santé	24
Affaires intergouvernementales	24
Travail	25
Affaires municipales et Logement	26
Ressources naturelles	26
Développement du Nord et Mines	27
Recherche et Innovation	27
Petites entreprises et Services aux consommateurs	27
Tourisme	27
Formation et Collèges et Universités	27
Transports	29
PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION	29
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales	29
Services à l'enfance et à la jeunesse	30
Affaires civiques et Immigration	30
Services sociaux et communautaires	30
Énergie et Infrastructure	30
Environnement	30
Santé et Soins de longue durée	31
Promotion de la santé	31
Ressources naturelles	31
Petites entreprises et Services aux consommateurs	31
Tourisme	32
Formation et Collèges et Universités	32
PROJETS D'INFRASTRUCTURE	32
Agriculture, Alimentation et Affaires rurales	32
Services à l'enfance et à la jeunesse	32
Services sociaux et communautaires	33
Éducation	33
Énergie et Infrastructure	33
Environnement	33
Santé et Soins de longue durée	33
Promotion de la santé	33
Affaires municipales et Logement	33
Recherche et Innovation	33
Tourisme	33
Formation et Collèges et Universités	34
Transports	34
RECOMMANDATIONS	35
ANNEXE A : TÉMOINS ET MÉMOIRES	
ANNEXE B : OPINIONS DISSIDENTES DES MEMBRES PROGRESSISTES-	

CONSERVATEURS DU COMITÉ

ANNEXE C : OPINION DISSIDENTE DU MEMBRE NÉO-DÉMOCRATE DU COMITÉ

INTRODUCTION

Le Comité permanent des finances et des affaires économiques a tenu ses audiences prébudgétaires de 2009 en novembre et décembre 2008 à Queen's Park et à Niagara Falls, Windsor, Thunder Bay, Sudbury et Ottawa. Les témoins comprenaient des spécialistes venus présenter des prévisions économiques et des avis budgétaires à l'invitation du Comité, des représentants d'associations, d'organismes et de groupes communautaires ainsi que des particuliers. Le Comité a aussi entendu les présentations des municipalités et de leurs associations ainsi que d'autres agences de service et organismes administratifs locaux exerçant des pouvoirs délégués ou bénéficiaires de paiements de transfert. En tout, le Comité a entendu 120 témoins et reçu quelque 50 mémoires de particuliers et de groupes intéressés qui n'ont pas comparu devant lui.

Les consultations prébudgétaires offrent aux citoyens, aux intervenants et aux partenaires que sont les administrations locales une tribune importante pour discuter avec les élus de leurs préoccupations sociales et économiques et de leurs inquiétudes liées aux programmes. Les présentations au Comité constituent un aspect essentiel du processus politique au moyen duquel les pouvoirs publics sont tenus pour responsables de leurs décisions et de leur administration par l'électorat.

Le présent rapport donne une vue d'ensemble des principales questions qui ont été soulevées par les personnes qui ont présenté des exposés au cours des consultations prébudgétaires. Le compte rendu des délibérations du Comité figurant dans le Journal des débats fait état du détail des présentations des témoins et de leurs réponses aux questions des membres du Comité. Une liste des témoins ainsi que des organismes et des particuliers qui ont fait parvenir des mémoires au Comité figure à la fin du rapport. Une version électronique du présent rapport pourra être consultée sur le site Web du Comité à l'adresse : (http://www.ontla.on.ca/web/commit-proceedings/committee_reports.do?ParlCommID=8858&locale=fr).

L'ÉCONOMIE

Perspectives économiques

La conscience grandissante de la récession grave dans laquelle l'Ontario est plongé a constitué le fond de tableau sur lequel se sont déroulées les audiences prébudgétaires du Comité et conditionné nombre de présentations qui lui ont adressées. Qualifiant le ralentissement de « retranchement économique planétaire extrêmement synchronisé », un spécialiste a prédit la poursuite de la contraction de l'économie au premier semestre de 2009, une période de redressement lent qui ne débiterait qu'au second semestre de 2009 et une très faible croissance en 2010. Le Comité s'est fait dire que l'actuelle récession n'est pas un événement cyclique type caractérisé par des niveaux de stocks et des taux d'intérêt élevés, mais plutôt une transformation structurelle « dont l'intensité, mais également la durée [...], est peut-être sans précédent dans la vie de ceux et celles qui assistent à la présente audience¹ ».

À la fin du troisième trimestre de 2008, le PIB réel de l'Ontario était d'environ 537,6 milliards de dollars. Dans son document *Perspectives économiques et revue financière* de l'automne, le ministère des Finances prévoyait une croissance du PIB de 0,1 % en 2008, en baisse par rapport à l'estimation de 1,1 % avancée dans le budget de mars 2008. Les perspectives économiques estimaient le taux de croissance de 2009 à 0,7 %. Lorsque le ministre a présenté son *Exposé économique* à l'automne, un déficit de 500 millions était prévu. Quatre mois plus tard, un déficit éventuel de plusieurs fois cette ampleur était attendu.

L'économie provinciale est désormais engagée dans la « période difficile » qu'annonçait le rapport prébudgétaire de 2008. Selon les témoignages accueillis par le Comité, l'Ontario sera la province la plus durement touchée par la chute de la demande américaine de biens de consommation, des conditions du crédit serrées, l'effondrement des cours des produits de base et un marché immobilier qui s'essouffle. Les cours élevés du dollar canadien et du pétrole d'il y a un an ont été supplantés par une monnaie affaiblie et des prix du pétrole beaucoup plus bas. Les inquiétudes formulées concernant l'inflation il y a quelques mois seulement ont fait place à des craintes de déflation. La Banque du Canada a ramené son taux cible du financement à un jour de 4,0 % à 1,0 % au cours de l'année écoulée. À un tel niveau, le potentiel de stimulation par la diminution du taux d'intérêt est évidemment limité.

En janvier 2009, le taux de chômage de l'Ontario est passé à 8,0 %, de 7,2 % qu'il était en décembre (contre 6,3 % il y a un an). La perte de 71 000 emplois que l'Ontario a essuyée en janvier est la plus importante des 30 dernières années, et elle comprend 36 000 emplois dans le secteur manufacturier, l'industrie de l'automobile ayant subi les pertes les plus lourdes.

¹ Comptes rendus des séances des comités, le 11 décembre 2008, p. F-593.

Situation financière

Les *Perspectives économiques* prévoyaient un déficit de 500 millions de dollars en 2008-2009, tel qu'il a été mentionné, pour des revenus et des dépenses prévus de 96,0 et 96,5 milliards de dollars respectivement (dont une réserve de 200 millions). Le déficit accumulé (écart entre le passif total et l'actif total) devrait augmenter (du montant du déficit) pour se chiffrer à 106,1 milliards de dollars au 31 mars 2009. Le ratio du déficit accumulé au PIB devrait se bonifier, allant de 25,2 % en 2003-2004 à 17,8 % en 2008-2009.

La dette provinciale totale (tous les emprunts de la province, sans les actifs financiers compensatoires) s'élevait à 172,3 milliards de dollars au 30 septembre 2008. Le rapport dette-PIB (qui indique la capacité d'une économie à rembourser sa dette) a atteint un sommet de 32,9 % en 1999-2000. Selon les prévisions, il s'établirait à 24,5 % en 2008-2009, en hausse de 0,1 % par rapport à 2007-2008.

MINISTÈRE DES FINANCES

Stratégies financières

Selon la grande majorité des opinions exprimées, le gouvernement devrait prendre des mesures anticycliques, mais les vues divergeaient sur les moyens à mettre en œuvre et leur ampleur. Nombre de témoins ont recommandé la hausse des dépenses, sous forme de mises de fonds dans l'infrastructure et d'améliorations aux programmes sociaux, ou un ensemble des deux. Les auteurs des recommandations reconnaissaient dans bien des cas qu'il en résulterait un déficit (ou un accroissement du déficit) et mettaient en garde contre un déficit structurel. De plus, les opinions étaient partagées sur la question de savoir si les mesures de stimulation devaient viser à hausser dans l'immédiat les dépenses de consommation ou à investir dans des projets offrant des avantages à long terme en matière de productivité.

De nombreux témoins ont appelé à la modération en recommandant des mesures, tels le blocage des dépenses aux niveaux de 2008-2009, le remaniement des priorités gouvernementales et l'accumulation d'un déficit à seule fin de protéger les programmes et les services prioritaires. Ceux dont c'était le cas étaient plus susceptibles que les autres de demander des stimulants économiques sous forme de réductions d'impôt et l'examen des politiques et de la réglementation qui entravent l'activité économique. Des conseils sur la façon d'équilibrer le budget n'ont été offerts qu'à une seule occasion, et personne n'a soutenu qu'il fallait réduire de façon appréciable les dépenses publiques.

Questions fiscales

Comme par les années antérieures, ceux qui se sont prononcés sur les questions fiscales ont demandé, à de rares exceptions près, la réduction des

impôts. Certains étaient d'avis qu'il fallait respecter ou hâter le calendrier prévu de réduction des taux (de l'impôt sur le revenu des sociétés, des impôts scolaires des entreprises, et autres) ou d'élimination de l'impôt (notamment de l'impôt sur le capital). D'autres ont proposé des mesures de réforme (par exemple de l'impôt-santé des employeurs, des droits de cession immobilière) ou de suppression de l'imposition (dont la contribution-santé de l'Ontario et la taxe aux fins de conservation du carburant).

Plusieurs intervenants du milieu des affaires ont recommandé l'harmonisation de la TVP et de la TPS (ou de leurs assiettes), tandis que d'autres préconisaient de ne pas intervenir à cet égard. Plus fréquemment, des exemptions de la TVP ont été proposées par des agriculteurs, de petits entrepreneurs, des fabricants, des municipalités, des camionneurs et des représentants de l'industrie de l'accueil. Certains ont demandé l'imposition de limites aux hausses de l'impôt foncier, l'allégement de l'impôt foncier pour les aînés à faible revenu et les petites entreprises aussi bien que la clarification d'un certain nombre de règles et de décisions sur la cotisation.

Les crédits d'impôt conservent la faveur comme moyen de venir en aide à des intervenants particuliers. Des entreprises ont demandé l'augmentation des crédits pour la formation d'apprentissage et l'éducation coopérative; des étudiants ont préconisé la hausse des crédits pour études et frais de scolarité; des représentants de l'industrie de l'animation souhaitaient l'assouplissement des règles sur le crédit d'impôt pour les effets spéciaux et l'animation informatique. Certains ont demandé l'extension du crédit d'impôt aux fournisseurs de soins, de même que l'établissement de crédits à l'investissement remboursables pour le secteur manufacturier.

Autres questions

Des intervenants, représentants du secteur pour la plupart, ont entretenu le Comité de la réglementation des services financiers. Des banquiers ont demandé au gouvernement d'appuyer fortement l'établissement d'un organisme national de réglementation des valeurs mobilières; des courtiers d'hypothèques ont demandé l'application rigoureuse de la nouvelle réglementation; des conseillers financiers ont offert des avis aux organismes de réglementation des services financiers. Des représentants de coopératives de crédit ont dit vouloir consulter le gouvernement au sujet du passage au nouveau régime de réglementation.

Des représentants de travailleurs et de retraités ont recommandé des moyens d'encourager, de protéger et d'accroître le champ d'application des régimes de retraite. Compte tenu de la conjoncture, l'état du Fonds de garantie des prestations de retraite a suscité un intérêt particulier. Des porte-parole de petites entreprises se sont dits préoccupés par l'écart entre les avantages des travailleurs du secteur privé et ceux des fonctionnaires, aussi bien que par la durabilité des régimes de retraite à prestations déterminées (et la responsabilité

à leur égard). Par ailleurs, des représentants de retraités ont proposé l'augmentation des prestations du régime de revenu annuel garanti et une allocation aux grands-parents qui s'occupent de leurs petits-enfants.

CONSEILS SUR D'AUTRES MINISTÈRES ET BUREAUX

Les conseils et les demandes que les témoins ont adressés au Comité entrent dans quatre catégories :

- demandes de dépenses;
- propositions concernant des programmes ou des politiques (également susceptibles d'occasionner des dépenses);
- préoccupations concernant la réglementation;
- recommandations relatives à l'investissement dans l'infrastructure.

DEMANDES DE DÉPENSES

Les consultations prébudgétaires offrent aux intervenants l'occasion de faire valoir des demandes de nouveau financement gouvernemental ou de maintien du financement en cours, ou encore de proposer des moyens d'accroître l'efficacité. Compte tenu du ralentissement économique, de nombreux témoins ont prié le gouvernement de s'en tenir aux hausses prévues dans ses engagements pluriannuels, tandis que d'autres ont offert des mises en garde contre la réduction des transferts dans le climat économique que nous connaissons. Des militants qui luttent contre la pauvreté et des représentants d'organismes au service des Ontariennes et Ontariens à faible revenu ont félicité le gouvernement pour la Stratégie de réduction de la pauvreté, mais bon nombre ont demandé d'en élargir la portée. Ceux qui portaient un intérêt au filet de sécurité sociale de la province ont soutenu qu'il fallait le renforcer en prévision d'une demande fortement accrue au cours des mois à venir.

Les demandes de dépenses classées ci-dessous par ministère ou bureau compétent sont représentatives des recommandations adressées au Comité.

Affaires autochtones

- Contribuer aux écoles des Premières nations.

Agriculture, Alimentation et Affaires rurales

- Financer des recherches sur la production d'énergie dans les exploitations agricoles; favoriser le traitement de récoltes de la biomasse énergétique pour remplacer le charbon qui alimente les centrales électriques.

Procureur général

- Appuyer les cliniques d'aide juridique qui répondent aux besoins de collectivités racialisées; augmenter la tarification et le financement global des services d'aide juridique.

Services à l'enfance et à la jeunesse

Protection de l'enfance

- Couvrir les coûts des services de protection de l'enfance de l'année écoulée, ceux qu'occasionnent les cas d'enfants ou de jeunes placés chez un membre de la famille de même que les frais de la collaboration communautaire ou des conférences de groupes familiaux.
- Augmenter le financement du système d'agences de services résidentiels et réduire les inégalités qu'il comporte.

Éducation et soins de la petite enfance

- Agrandir le réseau des garderies publiques; réduire les coûts acquittés par les parents; augmenter les salaires et améliorer les conditions de travail des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance.
- Acquitter 80 % des coûts partagés entre la province et les municipalités.

Affaires civiques et Immigration

- Fournir le financement principal des organismes de bienfaisance et des organismes communautaires qui viennent en aide aux personnes nécessiteuses.
- Offrir une aide financière en vue de l'accréditation des professionnels et des gens de métier formés à l'étranger et de la délivrance des licences dont ils ont besoin.

Services sociaux et communautaires

Intégration communautaire et services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

- Tenir les engagements pris dans le budget de 2007 et exempter les services aux personnes ayant une déficience intellectuelle des compressions généralisées à l'avenir.
- Accorder le financement nécessaire pour éliminer l'arriéré de particuliers et de familles en attente de services résidentiels, de programmes de jour et d'autres soutiens.

- Réacheminer le financement des services d'agences à des programmes qui permettent à des personnes ayant une déficience d'habiter à la maison grâce à des soutiens.
- Appuyer les programmes qui visent à résoudre des problèmes de justice sociale, aplanir les obstacles systémiques et lutter contre les préjugés dont sont victimes les personnes ayant une déficience.
- Aider l'industrie de l'accueil à recruter des personnes ayant une déficience.

Réduction de la pauvreté

- Consacrer autant d'argent au plan de réduction de la pauvreté qu'à l'aide accordée aux entreprises du secteur manufacturier.

Aide sociale

- Verser un supplément de 100 \$ par mois pour l'alimentation et augmenter de façon appréciable dans l'immédiat la Prestation ontarienne pour enfants; rajuster les taux de l'aide sociale selon les coûts moyens des loyers, de la nourriture et des autres nécessités de la vie; indexer en permanence les prestations en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC).

Sécurité communautaire et Services correctionnels

- Accorder un financement durable à long terme aux services policiers et à la sécurité communautaire.

Culture

- Convenir d'acquitter les coûts de démarrage et les frais de fonctionnement annuels d'un fonds des arts pour les enfants et la jeunesse afin d'appuyer les activités artistiques auxquelles participent les enfants et les jeunes des milieux urbains, ruraux et éloignés, et ceux des Premières nations.

Développement économique

- Verser des prêts remboursables et d'autres formes d'aide à l'industrie ontarienne de l'automobile, aussi bien qu'au secteur des pièces automobiles, en évitant que l'aide accordée procure aux bénéficiaires un avantage concurrentiel ou leur permette d'accroître leur part de marché.

Éducation

- Couvrir la totalité des coûts des conventions collectives et de l'équité salariale à l'échelon local; appuyer l'éducation des adultes; augmenter les sommes affectées à l'éducation de l'enfance en difficulté et au transport; combler l'écart entre le financement des écoles élémentaires et celui des écoles secondaires; instaurer des programmes d'une journée complète en

prématernelle et maternelle, tel qu'il était prévu, aussi bien que des services de garderie en début et en fin de journée.

- Réaliser des économies au titre de l'éducation, compte tenu de la diminution du nombre d'inscriptions.

Environnement

- Prévoir un poste budgétaire pour sensibiliser le public à l'usage des pesticides à des fins esthétiques et pour assurer des services adéquats de surveillance et d'application de la réglementation; appuyer les propositions de renforcement de la Stratégie de réduction des substances toxiques.
- Consulter les groupes agricoles concernant les politiques du changement climatique et financer des recherches pour en vérifier l'efficacité et l'incidence sur la durabilité des exploitations agricoles.

Santé

Politique de la santé et recherches

- Investir dans l'initiative AchatsOntario, l'élaboration d'une stratégie ontarienne du cerveau aussi bien que dans l'activité et la promotion du service de diététistes certifiés Saine alimentation Ontario; mettre en œuvre la stratégie provinciale du diabète avec la participation des optométristes et des laboratoires de santé communautaire.
- Assurer la rémunération équitable des diététistes certifiés et augmenter le nombre de stages en diététique.
- Appuyer l'initiative de fin de carrière (à l'intention des infirmières et des infirmiers) en 2009, et prévoir une rémunération et des conditions de travail équitable pour les infirmières et les infirmiers dans les secteurs des soins aigus, des soins primaires/familiaux, des soins à domicile et des soins de longue durée.
- Financer les services professionnels des pharmaciens, les programmes de formation en pharmacologie, et prévoir la hausse des frais d'ordonnance chaque année pendant quatre ans, puis des augmentations annuelles par la suite qui correspondent étroitement aux coûts réels de l'exécution d'ordonnances.

RLISS et fournisseurs de services de santé s'y rattachant

- Augmenter les budgets de base des centres de traitement pour enfants et faire une mise de fonds ponctuelle dans les améliorations technologiques nécessaires.

- Augmenter les sommes que les centres d'accès aux soins communautaires peuvent affecter aux indemnités des préposés aux services de soutien personnels, aux programmes « Vieillesse chez soi » et aux autres services de soutien offerts aux aînés à domicile.
- Augmenter le fonds de stabilisation des centres de santé communautaire et des centres de soins de santé autochtones; prévoir une hausse immédiate du financement annuel des centres de santé autochtones (pour que leurs clients bénéficient de services de qualité égale à ceux des centres de santé communautaires); financer des prestations de retraite à l'intention de tout le personnel des agences communautaires de services de santé et de soutien et des organismes des secteurs de la santé mentale et des dépendances.
- Appuyer les services des laboratoires de santé communautaire et débloquer les ressources nécessaires aux programmes d'analyse nouvellement approuvés.
- Confirmer le financement de base des hôpitaux et accorder une aide spéciale aux hôpitaux de petite taille en milieu éloigné qui offrent des services intégrés de centre de santé communautaire.
- Augmenter le financement global des hôpitaux afin d'améliorer l'accès aux services appropriés et à des technologies innovantes; accorder un financement supplémentaire à ceux qui prévoient accuser d'importants déficits pour des motifs autres que leur inefficience.
- Augmenter annuellement l'allocation quotidienne des maisons de soins de longue durée (SLD), de sorte qu'elles puissent maintenir des niveaux de soins et de service de base et répondre à la norme nationale qui consiste à offrir à chaque résident trois heures de soins par jour.
- Financer un niveau de dotation minimal qui permet d'offrir en moyenne 3,5 heures de soins par jour à chaque résident d'une maison de soins de longue durée ou une étude empirique visant à déterminer les niveaux de dotation en personnel appropriés de tels établissements.
- Augmenter les allocations pour besoins personnels versées aux résidents de maisons de soins et les indexer au coût de la vie.
- Instaurer un système efficace de protection des dénonciateurs, un organisme d'arbitrage chargé de faire l'audition d'appels concernant le respect des ententes de service ainsi qu'une approche équitable de l'équité salariale dans toutes les maisons de soins de longue durée.
- Appuyer la formation continue au traitement des cas de démence et des programmes de formation connexes et prévoir plus de temps pour la gestion de la nutrition.

- Accroître les moyens dont dispose le secteur communautaire de la santé mentale et des dépendances en finançant des programmes de traitement des toxicomanes et du logement abordable avec services de soutien, des services de santé mentale pour les enfants et les jeunes, des programmes d'emploi et un système de soutien des pairs pour aider les personnes ayant une déficience mentale à retrouver l'autonomie.

Assurance-santé de l'Ontario

- Augmenter le financement accordé à l'INCA, au Programme d'appareils et accessoires fonctionnels de l'Ontario, et verser une aide financière directement aux personnes ayant une déficience pour qu'elles puissent participer aux programmes et se procurer les services et les soutiens dont elles ont besoin pour vivre en autonomie.

Santé publique

- S'engager à pourvoir un crédit annuel pour la santé buccale à verser aux bureaux de santé publique en vue de la mise en œuvre de programmes connexes par les CSC.

Promotion de la santé

- Tenir son engagement de chercher des solutions au problème de l'obésité chez les enfants et pourvoir, à même l'affectation prévue pour la prévention du diabète, un programme de surveillance de la maladie chez les enfants et les jeunes.
- Verser aux groupes communautaires une subvention à l'achat de jeux et d'équipement qui favorisent l'inclusivité et supprimer la taxe provinciale sur tout matériel récréatif adapté aux personnes ayant une déficience.
- Maintenir ou augmenter les niveaux de financement de la stratégie Ontario sans fumée.

Affaires municipales et Logement

Logement abordable

- Prévoir un financement minimal de [divers montants proposés] \$ en vue de la construction d'au moins [divers nombres proposés] unités par an.
- Mettre l'accent sur le logement avec services de soutien, y compris à l'intention des personnes atteintes du VIH/sida ou ayant une déficience intellectuelle, et prévoir des suppléments de loyer provinciaux pour au moins la moitié des nouvelles unités.

Réglementation et financement provinciaux

- Financer les programmes de redistribution du revenu à même l'impôt sur le revenu plutôt que l'impôt foncier; clarifier l'obligation de l'employeur/employé de payer la Contribution-santé de l'Ontario; veiller à ce que les politiques ou les stratégies de financement nouvelles tiennent compte des besoins tant des collectivités rurales que des collectivités urbaines.
- Augmenter la subvention par ménage prévue aux termes du Programme de subventions aux collectivités du Nord dans le cadre du Fonds de partenariat avec les municipalités de l'Ontario.
- Accélérer le transfert en amont des coûts du programme Ontario au travail et de la sécurité des tribunaux, des coûts de l'aide sociale assumés par les municipalités et de ceux des programmes sociaux et de santé provinciaux, y compris la part restante des services d'ambulances terrestres.

Ressources naturelles

- Appuyer les travaux de l'Oak Ridges Moraine Foundation et indemniser les agriculteurs des dommages causés aux récoltes par la faune.

Recherches et Innovation

- Mettre l'accent sur le dossier de la démence dans le cadre du portefeuille ontarien de recherches et acheminer les ressources du Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents à des entreprises qui développent des technologies qui faciliteront le maintien d'une vie indépendante.
- Financer Northern Ontario Resources Development for the 21st Century, une initiative de recherche de l'Université Lakehead.

Petites entreprises et Services aux consommateurs

- Offrir un financement accru aux petites et moyennes entreprises (PME) par le jeu d'un programme comparable au Programme de financement des petites entreprises du Canada.
- Renouveler le financement accordé à la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs.
- Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de normes planétaires régissant la chaîne d'approvisionnement et leur application en faveur des entreprises ontariennes.

Tourisme

- Relancer le Programme d'encouragement au développement du tourisme (TRIP) afin d'accorder des garanties d'emprunt à l'appui de ressources touristiques nouvelles ou augmentées.

Formation et Collèges et Universités

- Augmenter l'investissement dans l'éducation postsecondaire au moins à concurrence de la moyenne nationale, en prévoyant un financement central qui permet aux établissements publics de fixer leurs propres priorités en matière d'éducation et de recherche.
- Prévoir un financement équitable par étudiant pour les collèges et les universités publics de l'Ontario, sans exception.
- Aider les établissements à engager des universitaires afin de préparer les jeunes à intégrer une économie nouvelle et de recycler les travailleurs âgés.
- Affecter des fonds expressément aux établissements postsecondaires du Nord afin de compenser l'inégalité du financement accordé par le passé et d'améliorer les possibilités d'accès et les occasions d'études offertes aux étudiants du Nord de l'Ontario.

Transférabilité

- Collaborer à l'élaboration d'un système provincial d'évaluation et de facilitation du transfert des crédits.

Collèges

- Augmenter les dépenses consacrées aux collèges, y compris le financement des opérations, des immobilisations et de la recherche appliquée.

Formation

- Investir dans des programmes de développement du marché du travail du Nord et améliorer l'accès aux programmes de formation à des métiers spécialisés à la faveur de campagnes de promotion et de l'établissement de l'Ordre des métiers de l'Ontario.
- Offrir des programmes de formation pour faciliter le passage de l'aide sociale et de la mise en disponibilité à l'emploi et de nouvelles mesures incitatives à la formation pour aider les employés à faire la transition entre des industries traditionnelles et de nouvelles entreprises.

Universités

- Améliorer sensiblement les budgets de fonctionnement et d'investissement des universités ontariennes en prévoyant un financement de base stable et prévisible et un financement ponctuel qui leur permettra d'acquitter les coûts des prévisions faites par le gouvernement.
- Assumer les coûts découlant de l'augmentation du nombre d'inscriptions aux programmes d'études supérieures, y compris les coûts occasionnés par l'engagement de personnel chargé de l'enseignement aux étudiants de niveau supérieur et leur encadrement.

Transports

- Effectuer des investissements pluriannuels dans le transport en commun, y compris Go Transit.
- Verser des fonds ponctuels à tous les réseaux ontariens de transport en commun sur la base d'une formule qui tient compte du nombre d'usagers par rapport à la population totale.
- Donner aux municipalités les moyens d'offrir des services de transport en commun accessibles équivalents à leurs services classiques et faire en sorte que les personnes ayant une déficience participent véritablement à la conception et à l'exécution des services.

PROPOSITIONS DE POLITIQUES ET DE PROGRAMMES

Les propositions de politiques et de programmes sont des recommandations formulées en vue de modifier l'activité courante ou d'établir un programme qui, de l'avis de l'auteur, fait défaut. Nombre des propositions auraient un effet financier si elles étaient adoptées. La conjoncture semble avoir déterminé la répartition des recommandations entre les ministères et organismes, leurs auteurs ayant porté un intérêt particulier au développement économique, à l'enseignement postsecondaire et à tous les programmes constitutifs du filet de sécurité sociale, tout particulièrement les programmes de logement abordable et de services sociaux. Par contraste, le volume de conseils adressés au Comité concernant l'éducation élémentaire et secondaire est de loin inférieur à la norme. Le volume de propositions touchant la santé et les soins de longue durée demeure à proportion des fonds publics engagés dans les programmes du ministère compétent.

Les propositions de programmes et de politiques présentées ci-dessous par ministère ou bureau compétent sont représentatives des recommandations adressées au Comité.

Affaires autochtones

- Régler les revendications territoriales en suspens et renforcer les administrations des Premières nations.

Agriculture, Alimentation et Affaires rurales

- Promouvoir les initiatives de conservation menées dans des exploitations agricoles et mettre sur pied un système de sensibilisation à l'information sur les programmes agricoles.
- Accorder une aide aux agriculteurs et aux éleveurs de bétail débutants et étendre les programmes de gestion du risque.
- Harmoniser les programmes de salubrité des aliments.
- Appuyer un programme de transition à l'intention des cultivateurs de tabac qui se retirent du secteur.

Procureur général

- Examiner la question du profilage racial dans le système de justice pénale et ailleurs; renforcer la législation sur les droits de la personne pour lutter contre la discrimination raciale; établir des cadres d'équité au sein des systèmes d'éducation et de santé; faire en sorte que l'aide juridique soit plus facile d'accès aux travailleurs pauvres racialisés.

Bureau du Conseil des ministres

- Obliger les ministres, leur personnel et les hauts fonctionnaires à présenter leurs dépenses en ligne, y compris les particularités des voyages en avion effectués par les ministres.
- Fournir une mise à jour mensuelle des dépenses et des revenus.

Services à l'enfance et à la jeunesse

Protection de l'enfance

- Appliquer le principe des droits acquis aux accords actuels sur l'adoption, la garde légale et les subventions au placement auprès d'un membre de la famille.
- Étendre les services usuels de placement en établissement aux jeunes âgés de 18 ans et plus et les régimes de soins médicaux, dentaires et d'aide à l'emploi au groupe des 21 à 25 ans.

- Élaborer des stratégies de recrutement et de fidélisation des parents de famille d'accueil.
- Envisager de mettre sur pied un système unique de soins en résidence financés par allocations quotidiennes adaptées aux niveaux de soins offerts, lequel prévoit l'accréditation par des tiers des établissements chargés de soins aux enfants et aux jeunes et des critères resserrés d'octroi de licences à de nouvelles résidences et à de nouveaux exploitants.

Éducation et soins de la petite enfance

- Mettre en œuvre la recommandation du groupe d'experts sur un modèle de financement rationalisé des services de garde réglementés.

Prestation de services intégrés

- Élaborer une stratégie coordonnée de prestation de services intégrés aux enfants, aux familles et aux jeunes en faisant usage de locaux excédentaires d'écoles.

Affaires civiques et Immigration

- Adapter le Programme de désignation des candidats de la province de manière à attirer les immigrants appartenant à des catégories professionnelles qui sont l'objet d'une forte demande.

Services sociaux et communautaires

Services communautaires

- Pourvoir un fonds communautaire (ou financer les conseils de planification sociale) de manière à favoriser la mise en place de centres de services polyvalents au profit principalement des jeunes à risque, des familles pauvres, des aînés isolés, des personnes ayant une déficience et des nouveaux arrivants.

Intégration communautaire et services aux personnes ayant une déficience

- Augmenter l'offre d'unités de logement avec services de soutien.
- Réinstaller près de leur collectivité d'origine les membres de Premières nations ayant besoin de soins auxiliaires; élaborer une stratégie intégrée pour faire face aux conséquences permanentes de traumatismes crâniens; appuyer les services de placement de personnes ayant une déficience.
- Établir un bureau de défense des droits des personnes ayant des préoccupations concernant leurs fournisseurs de services auxiliaires.

Réduction de la pauvreté

- Veiller à ce que les particuliers et les ménages sans exception possèdent les ressources financières suffisantes pour satisfaire leurs besoins premiers en nourriture, vêtements et logement.
- Établir des objectifs, des repères et des indicateurs clairs pour pouvoir mesurer et surveiller l'évolution du plan de réduction de la pauvreté.
- Fournir des régimes de soins dentaires, d'assurance-médicaments et de soins de la vue aux travailleurs à faible revenu.

Aide sociale

- Mettre sur pied un comité autonome chargé de conseiller le gouvernement concernant les taux du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH).
- Combler l'écart entre les prestations d'Ontario au travail et celles du POSPH.
- Verser des prestations équivalentes au revenu prévu par le POSPH à tous les bénéficiaires d'Ontario au travail de plus de 60 ans et exonérer les bénéficiaires des obligations de recherche d'emploi.
- Réduire le montant récupéré à même les gains des particuliers qui bénéficient de l'aide sociale et qui travaillent à temps partiel, par exemple jusqu'à ce qu'ils soient véritablement autonomes ou atteignent le seuil de pauvreté.
- Indexer les allocations de logement de l'aide sociale aux loyers du marché et aux taux d'inoccupation moyens, ou remplacer la part des prestations d'Ontario au travail ou du POSPH par une prestation de logement indexée de l'Ontario destinée aux familles et aux adultes à faible revenu sans exception.
- Revoir les changements apportés aux taux de l'aide sociale en juillet 2008; rétablir l'allocation pour régime spécial et les autres prestations supprimées; éliminer les frais d'administration des soins de santé; exempter les régimes enregistrés d'épargne-invalidité de l'application des critères de revenu et de biens qui entrent dans le calcul des prestations.

Développement économique

- Consulter des dirigeants de tous les secteurs au sujet d'une stratégie économique de maintien des emplois et de création d'emploi; fournir une formation aux chômeurs pour qu'ils puissent trouver des débouchés; faire

en sorte que la réglementation et l'imposition soient concurrentielles afin d'attirer des capitaux.

- Aider les collectivités monosectorielles et à faible revenu à passer à la nouvelle économie; envisager la situation des secteurs concentrés en milieu rural, tels foresterie, agriculture et tourisme; améliorer le climat économique au profit des entreprises de restauration et de services alimentaires.
- Privilégier la création d'emploi hors du secteur manufacturier; réserver des fonds à des projets dirigés par des femmes, des minorités, des jeunes et des Autochtones et au profit de ces groupes.
- Investir dans la mise sur pied de coopératives et fonder un secrétariat provincial des coopératives.

Aide à l'industrie

- Obliger les travailleurs de l'automobile à accepter une diminution de salaire comme condition de l'aide provinciale offerte aux constructeurs automobiles.
- Résister aux pressions exercées pour que les travailleurs de l'automobile acceptent des concessions comme condition de l'aide offerte au secteur de l'automobile.
- Accorder un appui à l'industrie grâce à des politiques qui haussent la compétitivité et soumettre toute aide accordée à des conditions rigoureuses réfléchies.
- Éviter de compromettre la croissance et la confiance par la pérennité d'actifs de mauvaise qualité.
- Élaborer un plan de conservation de la capacité de production de l'infrastructure manufacturière provinciale en l'adaptant à l'activité manufacturière respectueuse de l'environnement; investir en ciblant les entreprises innovantes et émergentes.
- Venir en aide aux industries manufacturière et forestière en leur offrant des mesures financières raisonnables et bonifier l'aide à la transition des travailleurs mis en disponibilité.
- Mettre sur pied une commission de protection des emplois dont le mandat à court terme consiste à veiller à ce que des solutions de rechange à la fermeture d'une entreprise soient envisagées et à recommander des options en vue de moderniser les machines et les compétences en vue de la création d'emplois à long terme.

- Diversifier l'assiette d'exportations de l'Ontario en ciblant les marchés émergents et en nouant des relations avec eux.
- Éliminer les programmes d'aide sociale aux sociétés, y compris le Fonds ontarien de capital-risque, le Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents, la Stratégie d'investissement dans le secteur de la fabrication de pointe, la Stratégie ontarienne d'investissement dans l'industrie automobile et les initiatives de soutien du secteur des produits forestiers.

Éducation

- Mettre en œuvre un programme d'études qui favorise équitablement l'inclusivité à tous les paliers.
- Abolir la Liste Trillium (de manuels scolaires approuvés) et adopter un modèle d'échantillonnage aléatoire pour évaluer les élèves.
- Modifier la *Loi sur l'éducation* de manière à éliminer tous droits et frais dans les écoles publiques; faire un plus grand usage des écoles à des fins non éducatives en dehors des heures d'enseignement; offrir les bâtiments scolaires excédentaires aux écoles parallèles; accorder aux écoles une plus grande marge de manœuvre vis-à-vis de leurs budgets (et les responsabiliser des résultats obtenus).
- Faire participer les intervenants à un examen exhaustif de la formule de financement de l'éducation et veiller à l'avenir à ce que les initiatives soient financées avant d'être mises en œuvre.
- Aborder les questions de santé dans les écoles en adoptant des approches intégrées.

Énergie et Infrastructure

Approvisionnement en électricité et distribution

- Hâter la fermeture prévue de toutes les centrales électriques alimentées au charbon; mener des programmes d'économie d'énergie; produire de l'électricité à partir de sources renouvelables plutôt que multiplier les centrales nucléaires.
- Convertir pleinement les centrales électriques Atikokan et Nanticoke aux carburants tirés de la biomasse.
- Continuer d'exploiter les centrales électriques au charbon de l'Ontario et les assainir.
- Présenter de manière transparente les divers assortiments de sources d'électricité avant de prendre des décisions à l'avenir; promouvoir des

sources variées afin de garantir un approvisionnement sûr en énergie à des prix abordables.

- Donner instruction à toutes les sociétés de distribution de raccorder les réseaux de façon ordonnée, opportune et abordable et maintenir l'exemption de la taxe sur la distribution locale.

Tarifs de l'électricité

- Réduire les tarifs de l'électricité et offrir des tarifs réduits aux familles à faible revenu; fixer des tarifs de l'électricité à usage industriel afin d'assurer la compétitivité continue du secteur manufacturier; mettre sur pied une administration régionale de l'électricité chargée d'établir des tarifs et des capacités de production propres aux besoins du Nord; élaborer un plan tarifaire réglementé distinct à l'intention des petites entreprises.
- Veiller à ce qu'il existe des stratégies de remplacement avant de mettre fin à des programmes tel le Programme de transition et de réduction des coûts d'électricité pour l'industrie des pâtes et papiers du Nord de l'Ontario; reporter l'adoption obligatoire par les petites et moyennes entreprises de compteurs intelligents jusqu'à ce que leur incidence ait été évaluée.

Énergie verte

- Cesser de subventionner la consommation d'énergie à fort coefficient de capitaux et investir à l'avenir dans les emplois à fort coefficient de main-d'œuvre situés dans les économies à faible consommation de carbone.
- Rénover toutes les unités de logement social, à commencer par celles dont le loyer comprend le coût du chauffage; installer des appareils de fabrication ontarienne à faible consommation d'énergie dans tous les foyers à faible revenu; exempter les ménages à faible revenu des frais fixes des tarifs de l'électricité; adopter des tarifs fondés sur la durée de consommation d'électricité, d'ici mai 2009, pour les ménages et les entreprises.
- Créer Efficienne Ontario, un fournisseur provincial de services d'économie d'énergie.

Infrastructure : Biens de la Couronne

- Se dessaisir de ses intérêts dans la LCBO et ouvrir l'organisme à la concurrence.

Infrastructure : Priorités

- Accélérer les investissements prévus dans l'infrastructure et le processus d'approbation des projets énergétiques d'envergure; demeurer engagé envers le plan ReNouveau Ontario afin de créer de l'emploi tout en améliorant et en modernisant l'infrastructure.
- Mettre sur pied un comité chargé de faire des recommandations sur une infrastructure à services partagés; poursuivre la consultation des municipalités sur l'offre de niveaux de soutien prévisibles pour répondre aux besoins en infrastructure.
- Augmenter la taxe sur l'essence destinée à l'infrastructure de 0,03 \$ par litre en trois ans, en vue de financer des projets municipaux de transport.
- Autoriser l'investissement du secteur privé dans l'infrastructure dans des secteurs prioritaires, tel celui des transports, par l'intermédiaire d'Infrastructure Ontario.
- Renoncer aux projets P3 et aux plans de diversification des modes de financement dans le secteur de l'infrastructure; adopter une politique d'achat de produits canadiens.

Infrastructure : Projets

Outre des recommandations sur des projets d'infrastructure particuliers dont le financement devrait être accru (voir la dernière section du présent rapport), le Comité a accueilli des conseils de nature stratégique sur les types de projets que le Ministère devrait favoriser :

- l'infrastructure de base qui hausse la productivité, par exemple l'infrastructure matérielle et le secteur de l'éducation de troisième niveau; les projets qui favorisent la création d'emploi et préparent au redressement économique, notamment dans le secteur de la technologie de l'information et d'autres secteurs émergents de haute technologie;
- les projets dont les travaux sont prêts à être inaugurés, non ceux dont le démarrage aura lieu dans deux ou trois ans;
- les initiatives favorisant l'autonomie de la population vieillissante, par exemple la modification des résidences, le logement abordable avec services de soutien, les transports accessibles;
- le secteur minier, le secteur des ressources naturelles et les services locaux, tels aéroports, qui stimulent l'investissement de ressources privés.

Environnement

- Faire concorder les programmes provinciaux et fédéraux.
- Focaliser les priorités de façon à ce que les progrès en matière environnementale viennent compléter la prospérité et l'emploi dans le secteur forestier.
- Presser le pas pour répondre aux objectifs de Kyoto en matière d'émissions de gaz à effet de serre et fixer un prix équitable du carbone afin d'encourager des solutions respectueuses de l'environnement.

Réacheminement des déchets

- Continuer à appliquer une formule de partage à parts égales entre le secteur privé et les municipalités du financement des programmes de réacheminement des déchets; mettre sur pied un programme harmonisé de collecte et de réacheminement des déchets dont la gestion est confiée aux municipalités; éliminer l'écotaxe sur tous les récipients non réutilisables.
- Harmoniser les programmes d'intendance avec ceux d'autres administrations.
- Poursuivre les efforts entrepris récemment pour augmenter la responsabilité des producteurs à l'égard du coût et de la gestion des déchets solides; bonifier les incitatifs provinciaux en faveur des matières commercialisables provenant des bacs de récupération.
- Imputer au détaillant la responsabilité d'acquitter les droits du programme proposé de recyclage et de réacheminement des pneus.

Services gouvernementaux

- Fournir aux restaurateurs titulaires de permis de vente d'alcool un véritable système d'établissement de prix de gros; mettre en œuvre une politique d'achat de produits canadiens; miser sur les acquisitions du secteur public pour appuyer les emplois et l'industrie à l'échelon locale; lancer une stratégie des « emplois verts ».
- Tenir une assemblée publique annuelle pour chaque société de la Couronne; mettre fin à la participation des ministères à l'établissement des rapports annuels des sociétés de la Couronne; obliger les sociétés de la Couronne à présenter leurs rapports annuels directement au public et au ministre responsable dans les trois mois qui suivent la date de clôture de l'exercice.

Santé et Soins de longue durée

- Qualifier de prioritaire le renforcement des soins de santé publique; faire en sorte que toutes les Ontariennes et tous les Ontariens aient accès à des services de santé adéquats, y compris à des médicaments d'ordonnance et à des soins dentaires préventifs; faire enquête sur des infractions possibles à la *Loi canadienne sur la santé*.
- Poursuivre la recherche d'efficience en soins de santé.

Politique de santé et recherches

- Établir un organisme gouvernemental sans lien de dépendance chargé de diriger le programme de recherches en santé; fournir aux chercheurs du domaine de la santé un financement suffisant, stable et à long terme.
- Engager 9 000 infirmières et infirmiers et continuer à garantir des emplois à plein temps aux infirmiers et infirmières frais émoulus.
- Amorcer un examen approfondi du Programme des services aux régions insuffisamment desservies en consultation avec les parties intéressées touchées de toutes les régions de l'Ontario, et aider les collectivités du Nord à apporter des solutions à la pénurie de médecins et de personnel infirmier.

RLISS et fournisseurs de services de santé s'y rattachant

- Éliminer les appels d'offres compétitifs dans le secteur des soins à domicile.
- Élaborer une stratégie de la main-d'œuvre pour le secteur des soins communautaires qui comprend des emplois stables à plein temps et des salaires et des avantages sociaux bonifiés; mettre en œuvre une politique de parité salariale dans les secteurs des soins à domicile et des soins de longue durée afin de réaliser les objectifs de recrutement et de maintien du personnel.
- Collaborer avec la Coalition des aidantes et aidants naturels de l'Ontario à examiner les options qui permettraient d'offrir un soutien financier aux aidantes et aidants naturels, et mettre sur pied un groupe d'experts chargés de recommander les moyens de répondre à leurs besoins en information.
- Examiner la formule de financement des hôpitaux et répartir leur financement et celui des autres services en appliquant une formule fondée sur les besoins de la population.
- Remettre en question la politique rigide relative aux déficits des hôpitaux.

- Augmenter le nombre de lits de soins de longue durée pour aider les hôpitaux à gérer les patients qui ont besoin d'un niveau de soins distinctif et apporter des solutions au problème des délais d'attente des services d'urgence.
- Appuyer l'activité des maisons de SLD, des RLISS, des hôpitaux et d'autres établissements afin d'améliorer l'accès local aux services de soins de santé.
- Aménager des places adaptées aux jeunes qui nécessitent des soins de longue durée; élaborer des politiques de placement grâce auxquelles les jeunes adultes atteints de sclérose en plaques ou ayant des déficiences reçoivent des soins dans des milieux adaptés à leur âge.
- Élaborer une stratégie de la main-d'œuvre à l'intention du secteur des SLD qui prévoit des emplois stables à plein temps et des salaires et des avantages sociaux bonifiés; accorder aux maisons de SLD la souplesse nécessaire pour engager du personnel.
- Appuyer la conception d'une fonction permanente de soutien au comportement en activité jour et nuit, sept jours par semaine, dans les maisons de SLD.
- Établir des subventions à l'intention des étudiants en médecine spécialisés en santé mentale et exiger de tous les étudiants en médecine qu'ils suivent de plus nombreux cours de psychiatrie.
- Mettre sur pied le comité spécial proposé et le charger de concevoir une stratégie de la santé mentale et des dépendances.

Assurance-santé de l'Ontario

- Éliminer le délai d'attente de trois mois auquel sont soumis tous les nouveaux arrivants dans la province avant d'adhérer à l'Assurance-santé de l'Ontario; reconsidérer la politique qui impose l'approbation préalable du remboursement aux patients du coût de traitement médicaux subis à l'étranger; rétablir les services radiés.
- Atteindre l'objectif d'augmenter le nombre d'équipes Santé familiale d'ici 2011-2012; hâter l'établissement de cliniques dirigées par des infirmières et infirmiers praticiens; étendre le rôle des infirmières et infirmiers praticiens dans le système de soins de santé.

Santé publique

- Faire de la santé publique une responsabilité provinciale financée pleinement, coordonner son activité avec celle des RLISS et charger la fonction d'exécuter des programmes normalisés.

Promotion de la santé

- Mettre l'accent sur la promotion de la santé plutôt que la guérison dans le programme d'investissement; reconnaître les facteurs sociaux déterminants de la santé.
- Rendre inaccessible le tabac de contrebande; porter le taux d'imposition du tabac (tabac en vrac y compris) au moins à la moyenne nationale; tenter des actions en justice contre l'industrie du tabac pour recouvrer les coûts des soins de santé occasionnés par l'usage du tabac.

Affaires intergouvernementales

Gouvernement fédéral

- Demander un traitement équitable dans des domaines tels ceux de l'assurance-emploi, du logement social, du transport en commun, des programmes de santé et des programmes sociaux.
- Chercher à assouplir l'accès à l'assurance-emploi et à en augmenter les prestations.
- Exercer des pressions en faveur d'une approche nationale de la gestion du risque des entreprises d'élevage de bétail, de fonds à consacrer au redressement de l'industrie agricole et de ressources qui serviront à garantir l'entrée continue des bêtes sur pied aux États-Unis.
- S'entendre sur le partage des frais de la protection de l'enfance des Premières nations en vertu de la *Convention sur le bien-être des Indiens* de 1965.
- Demander le report de l'impôt sur les gains en capital découlant de la cession d'une entreprise aux enfants du propriétaire, un régime d'emprunts destinés à des REER, l'augmentation de l'âge maximal des cotisants à un REER de même qu'une règle qui autoriserait les participants au RPC à poursuivre volontairement leurs cotisations.
- Chercher les moyens de protéger les consommateurs et les petites entreprises contre les frais d'utilisation de cartes de crédit.
- Recommander qu'il soit mis fin au pouvoir de Travaux publics Canada et des sociétés d'État de retenir les paiements dus aux municipalités.
- Préconiser l'examen des politiques fiscales en ce qu'elles ont trait à l'aménagement de logements locatifs et à la réglementation des loyers; prolonger le Programme Canada-Ontario de logement abordable.
- Faire valoir la nécessité d'établir des pratiques uniformes pancanadiennes de formation et de recrutement et un processus rationalisé d'accréditation.

Gouvernement fédéral et/ou autres provinces

- Proposer l'adoption d'une stratégie nationale des aidantes et aidants naturels et un régime gouvernemental universel d'assurance-médicaments.
- Presser le gouvernement du Québec de modifier son régime d'assurance-stabilisation des revenus agricoles.

Travail

- Rétablir l'accréditation syndicale et appuyer le droit de se syndiquer; établir des règles de conduite lors de conflits de travail dans le secteur de l'intégration communautaire; adopter une loi qui impose des pratiques équitables en matière d'embauche, d'avancement et de maintien de personnes appartenant à des groupes racialisés ou à d'autres groupes qui recherchent l'équité.
- Modifier la *Loi sur les normes d'emploi* de manière à protéger et à faire respecter les droits de tous les travailleurs, à garantir aux employés déplacés le droit à une indemnité de cessation d'emploi, à augmenter le préavis donné aux employés en cas de cessations d'emploi massives et à obliger les employeurs à négocier avec les employés des accords en cas de mises à pied massives.
- Maintenir les programmes d'équité salariale dans la fonction publique en général et augmenter la protection offerte aux travailleurs âgés en milieu de travail.
- Reconnaître les inquiétudes provoquées dans le milieu des affaires par la hausse du salaire minimum; bloquer à 7,60 \$ le salaire minimum des étudiants et celui du personnel de service de boissons alcoolisées jusqu'à ce que la conjoncture s'améliore.
- Continuer à augmenter le salaire minimum au même rythme ou à un rythme accéléré (un certain nombre d'objectifs sont proposés).
- Mieux servir les petites et moyennes entreprises en abrogeant l'application obligatoire du régime de la CSPAAT dans le secteur de la construction, en mettant en œuvre un régime aux assurés désignés et en autorisant les entreprises à souscrire l'assurance-invalidité obligatoire auprès de leurs propres assureurs.
- Entreprendre un examen approfondi de l'activité de la CSPAAT sous les auspices du vérificateur général et annoncer au public tout projet de remboursement du déficit actuariel.

Affaires municipales et Logement

Logement abordable

- Faire du logement abordable la pierre angulaire de la stratégie provinciale de lutte contre la pauvreté en accélérant les projets, y compris les mesures de remise en état et d'accroissement du parc actuel de logements sociaux, et tenir des consultations sur une stratégie à long terme.
- Exiger que tout projet d'aménagement domiciliaire comporte un assortiment de logements, dont des unités destinées aux familles à revenu faible ou modéré.
- Traiter du problème des sans-abri et de celui des conditions de logement inacceptables et inférieures à la norme dans lesquelles vivent de nombreux membres de collectivités racialisées.

Revenus municipaux

- Augmenter les pouvoirs d'imposition des municipalités et envisager de partager les revenus provinciaux tirés des ressources avec les municipalités du Nord de la province.
- Retirer de la Ville de Toronto les pouvoirs dont elle s'est prévaluée pour percevoir de nouveaux impôts; l'obliger à soumettre les nouveaux impôts à l'approbation du public par voie d'un référendum; refuser d'accorder aux autres municipalités de l'Ontario de nouveaux pouvoirs d'imposition directe sans qu'ils aient été approuvés préalablement par les résultats d'un référendum municipal.
- Indemniser les municipalités du blocage des paiements tenant lieu d'impôts calculés par habitant ou nombre d'usagers; indexer les paiements; établir une politique provinciale régissant les terres dangereuses tombées en déshérence.

Réglementation et financement provinciaux

- Maintenir la garantie de financement stable en vigueur depuis 2005; déclarer un moratoire sur les lois, règlements et normes qui haussent les coûts municipaux; modifier le processus d'arbitrage et la structure de négociation afin d'assurer la parité des municipalités.

Ressources naturelles

- Maintenir les mesures et les initiatives de compétitivité en vigueur depuis 2005 dans le secteur forestier ainsi que la tarification des droits revenant à la Couronne pour le peuplier et le bouleau au cours des trois prochaines années.

- Instaurer un plan de gestion de la population d'ours et étudier la population de wapitis en vue de la tenue d'une chasse contrôlée.

Développement du Nord et Mines

- Développer des industries viables du point de vue de l'environnement et à valeur ajoutée dans le Nord, en consultation avec les peuples autochtones et les populations de la région. Suspender pendant cinq ans l'âge limite des participants au Programme des jeunes entrepreneurs du Nord de l'Ontario du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario; envisager un projet pilote qui consisterait à prévoir un apprenti par compagnon d'apprentissage dans le Nord de l'Ontario; aider l'industrie minière à mettre à jour la cartographie géoscientifique des années 1940 qui demeure en usage.

Recherche et Innovation

- Encourager les collèges à mener des activités de recherche et développement appliqués et mettre en marché rapidement les résultats.

Petites entreprises et Services aux consommateurs

- Faire de la Technical Standards and Safety Authority (TSSA) un organisme gouvernemental soumis à des obligations redditionnelles rigoureuses.
- Modifier la *Loi sur les sociétés par actions* afin de permettre aux avocats d'émettre des actions sans droit de vote aux membres de leur famille immédiate.
- Élargir les programmes et les services d'information actuels ciblant les petites entreprises en démarrage afin d'y inclure l'achat et la vente d'entreprises existantes.

Tourisme

- Rendre permanente l'exonération de la taxe de vente au détail sur les frais de marketing de destinations et faire en sorte que le mécanisme de tarification continue de relever de l'industrie afin de garantir que les fonds sont strictement réservés au marketing du tourisme.

Formation et Collèges et Universités

Abordabilité

- Réglementer le niveau de tous les droits de scolarité, faire en sorte que les hausses ne dépassent pas l'IPC actuel et amorcer des consultations sur un nouveau cadre des droits de scolarité.

- Bloquer les droits de scolarité dans un premier temps en vue de leur réduction; renforcer l'interdiction d'affecter les droits accessoires au financement des coûts de fonctionnement; éliminer l'écart entre les droits de scolarité des programmes d'études supérieures et ceux des programmes d'études professionnelles; rétablir des droits de scolarité réduits pour les étudiants des cycles supérieurs ayant terminé leurs études en établissement.
- Étudier l'incidence de la hausse des droits sur les taux de participation des personnes racialisées et des autres groupes marginalisés.
- Autoriser la hausse des droits de scolarité à un rythme supérieur à l'inflation, mais affecter une partie des revenus qui en sont tirés à des bourses d'études.
- Rejeter les régimes de remboursement des prêts conditionnel au revenu et toutes les autres mesures d'aide financière dont l'objet est de faciliter la hausse des droits de scolarité; réduire les droits de scolarité demandés des étudiants étrangers; rattacher la hausse des bourses d'études supérieures de l'Ontario à la progression du nombre d'étudiants inscrits aux cycles supérieurs; assouplir les conditions d'admissibilité à des bourses pour qu'un plus grand nombre d'étudiants étrangers y aient accès.
- Donner accès au Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario aux étudiants à temps partiel, à ceux des cycles supérieurs et aux participants aux programmes de formation professionnelle; mettre sur pied un groupe de travail chargé d'examiner le RAFEO dans son ensemble.
- Offrir de plus nombreuses bourses en complément des prêts; convertir une fraction de chaque prêt d'études en une bourse accordée d'emblée; accorder aux étudiants de familles à faible revenu des bourses initiales favorisant leur accès aux programmes scolaires, de l'inscription jusqu'à la collation des grades.
- Maintenir les subventions d'appui aux étudiantes et étudiants de l'Ontario à leur niveau actuel; ramener au taux préférentiel le taux d'intérêt applicable aux dettes d'études; instaurer une période de grâce de 12 mois sans intérêt avant que les bénéficiaires soient obligés de rembourser les prêts accordés en vertu du RAFEO.

Collèges

- Accorder aux collèges de l'Ontario et à leur population étudiante un financement équitable comparable à celui du secteur universitaire.
- Financer les coûts occasionnés par la *Loi sur la négociation collective dans les collèges* de 2008.

Formation

- Collaborer avec les petites entreprises à améliorer l'accès aux programmes d'apprentissage en prévoyant un apprenti par compagnon d'apprentissage; collaborer avec les employeurs et les syndicats à élaborer une stratégie d'alphabetisation en milieu de travail; collaborer avec l'industrie de l'accueil à concevoir un module de formation à l'intention des personnes qui occupent un emploi pour la première fois.

Transports

- Entreprendre une étude exhaustive du mouvement des biens et des personnes; élaborer un plan des transports à long terme intégré aux plans d'expansion régionaux et à l'activité des organismes régionaux de transport.
- Veiller à ce que Metrolinx dispose du flux de revenus et des outils financiers dont elle a besoin pour financer de façon durable et sûre la mise en œuvre de sa stratégie de transport multimodal.
- Modifier la politique sur le contenu canadien du matériel de transport en commun acheté grâce à des fonds provinciaux en passant progressivement à une part de 50 % et en ajoutant une exigence relative au montage final.
- Soumettre tout projet d'expansion routière à une évaluation exhaustive de ses coûts environnementaux et sociaux.

PRÉOCCUPATIONS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION

Certains témoins ont signalé l'effet de la réglementation sur l'activité de leur secteur, soit en offrant des commentaires généraux sur le fardeau que la réglementation leur impose, soit en indiquant des exigences particulières qui leur posent problème. D'autres ont demandé l'adoption de règlements.

Les préoccupations concernant la réglementation classées ci-dessous par ministère ou bureau compétent sont représentatives des recommandations adressées au Comité.

Agriculture, Alimentation et Affaires rurales

- Réduire la paperasserie qu'imposent la *Loi sur les cadavres d'animaux* et la *Loi sur l'eau saine* et leurs autres exigences.
- Indemniser les agriculteurs des hausses structurelles des coûts de la main-d'œuvre agricole et de l'incidence financière de la réglementation visant à réaliser un avantage public, notamment l'établissement de zones de recharge des eaux ou la protection d'habitats fauniques.

- Examiner le problème posé par l'impossibilité qu'ont les nouveaux agriculteurs d'obtenir un numéro d'inscription d'entreprise agricole.
- Établir une norme provinciale d'inspection des lieux de traitement des aliments et des programmes de formation des manipulateurs d'aliments, afin d'assurer le respect de la réglementation sur la salubrité des aliments.

Services à l'enfance et à la jeunesse

- Alléger le fardeau administratif qu'assument les sociétés d'aide à l'enfance.

Affaires civiques et Immigration

- Aplanir les obstacles sur lesquels butent les travailleurs formés à l'étranger.

Services sociaux et communautaires

- Alléger le fardeau administratif que supportent les organismes de service social dans le secteur sans but lucratif.

Intégration communautaire et services aux personnes ayant une déficience intellectuelle

- Aplanir les obstacles à la pleine intégration à la collectivité, par exemple les règlements de zonage restrictifs.

Énergie et Infrastructure

- Supprimer les entraves réglementaires à la mise en œuvre de projets d'infrastructure et examiner l'inefficacité de la *Loi de 1997 sur les redevances d'aménagement*.

Environnement

- Élaborer un système d'approbation axé sur le risque qui autorise rapidement les projets à faible risque et concentre l'attention sur les projets compliqués et hasardeux.
- Prévoir la mise en œuvre progressive à un rythme réduit du processus de planification de la protection des ressources en vertu de la *Loi sur l'eau saine*.

Santé et Soins de longue durée

Politique de santé et recherches

- Adopter un règlement en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* en vue de protéger infirmières et infirmiers et le personnel des soins de santé contre la violence en milieu de travail.
- Autoriser les optométristes à prescrire des médicaments

RLISS et fournisseurs de services de santé s'y rattachant

- Supprimer les restrictions imposées par la réglementation au volume de soins que les aînés sont susceptibles de recevoir à domicile.
- Adopter des règlements sur les décisions d'admission là où interviennent des questions relatives à la santé mentale, aux dépendances, à la démence ou au comportement qui présentent des risques pour la personne concernée, les autres résidents ou le personnel.

Promotion de la santé

- Adopter des propositions en vue de réglementer plus rigoureusement l'utilisation des appareils de bronzage et d'en interdire l'utilisation par les personnes âgées de moins de 18 ans.

Ressources naturelles

- Veiller à ce que la *Loi sur les espèces en voie de disparition* n'ait pas pour conséquence de réduire la superficie des terres en exploitation ou l'offre de fibre – respecter l'engagement d'autoriser la production de 24 millions de mètres cubes par année de fibre ligneuse industrielle.

Petites entreprises et Services aux consommateurs

- Hâter la mise en œuvre des initiatives L'Ontario propice aux affaires et cesser de promulguer des règlements en vertu du processus actuel.
- Obliger chaque ministère à rendre compte régulièrement du nombre de règlements dont il assure la surveillance; adopter d'autres mesures pour résoudre les problèmes de délais et de coûts occasionnés par la conformité; collaborer avec l'Agence pour les petites entreprises de l'Ontario à alléger le fardeau de la réglementation que supportent les petites entreprises.
- Évaluer l'incidence des politiques, des normes et des règlements nouveaux sur la compétitivité, et tenir, avant l'adoption d'un règlement, des consultations larges d'une durée minimale de 60 jours auprès des entreprises et des parties intéressées susceptibles d'être touchées.

Tourisme

- Mettre sur pied une « équipe d'élite de l'investissement en tourisme » qui collaborera avec tous les ordres de gouvernement à aplanir les obstacles posés par la réglementation et offrir des incitatifs à l'activité bénéfique.

Formation et Collèges et Universités

- Examiner les lois et les règlements qui limitent actuellement l'établissement d'écoles polytechniques.
- Éliminer la redondance du processus de présentation de rapports que doivent appliquer les universités pour répondre aux besoins en information du Ministère.
- Prévoir une exemption de longue durée de la réglementation qui impose des obligations relatives aux régimes de retraite.

PROJETS D'INFRASTRUCTURE

Comme il est de notoriété que le financement de projets d'infrastructure sera vraisemblablement compris dans toute mesure de stimulation financière susceptible d'être prise en réponse au ralentissement économique, le témoins ont présenté un large éventail de projets possibles, dont certains se seraient simplement apparentés, au cours d'une autre année, à des demandes de financement d'immobilisations.

Les projets d'infrastructure particuliers présentés ci-dessous par ministère ou bureau sont représentatifs des propositions adressées au Comité.

Agriculture, Alimentation et Affaires rurales

- Projets d'infrastructure rurale, par exemple réseaux de distribution d'électricité au service de nouveaux aménagements renouvelables; Connexions rurales (Programme de partenariat des municipalités rurales de l'Ontario pour un accès à large bande).
- Améliorations à de petits abattoirs; logiciel d'Agricorp.

Services à l'enfance et à la jeunesse

- Mise en service intégrale du Système d'information unique (SIU) dans toutes les sociétés d'aide à l'enfance.
- Financement d'immobilisations et mise à contribution de biens publics pour favoriser la croissance dans le secteur à but non lucratif de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants.

Services sociaux et communautaires

- Infrastructure sociale.
- Fonds d'immobilisations pour les services de bibliothèque de l'INCA.

Éducation

- Écoles; locaux et services communautaires.

Énergie et Infrastructure

- Programme de rattrapage énergétique du secteur des municipalités, des universités, des écoles et des hôpitaux.

Environnement

- Installations de traitement des eaux usées et infrastructure liée aux changements climatiques.

Santé et Soins de longue durée

- Financement d'immobilisations qui permettra aux centres de santé communautaires de respecter des normes adéquates de santé, de sécurité et d'accès.
- Entreprises exploitées par des personnes ayant des problèmes de santé mentale ou ayant bénéficié de services de santé mentale et à leur profit.

Promotion de la santé

- Infrastructure récréative de l'Ontario.

Affaires municipales et Logement

- Déficit de réparation et de financement des immobilisations du secteur du logement social; programme de planification des immobilisations à long terme du portefeuille de logements dotés en permanence de services de soutien.

Recherche et Innovation

- Réseau de centres d'innovation industrielle basés dans les collèges.

Tourisme

- Infrastructure touristique.

Formation et Collèges et Universités

- Projets de renouvellement d'immobilisations de collèges et d'universités susceptibles d'être réalisés rapidement.

Collèges

- Infrastructure des collèges.

Universités

- Démarrage rapide de projets de rénovation de campus au cours de l'année et nouvelle construction aux universités de l'Ontario au cours des deux prochaines années, dans le cadre d'un plan à long terme d'immobilisations et d'infrastructure.
- Projets d'immobilisations prévus déjà, particulièrement des projets d'entretien reportés et les hausses nécessaires à l'exploitation et à l'entretien d'installations nouvelles ou rénovées.

Transports

- Routes et ponts, par exemple un deuxième pont entre Windsor et Detroit; transport en commun (y compris projets prioritaires de Metrolinx); options d'infrastructure multimodale, tels ports à conteneurs, liaisons ferroviaires et camionnage.
- Liaisons ferroviaires par train rapide entre Windsor et Québec.

RECOMMANDATIONS

Le Comité recommande :

1. Que le gouvernement engage des dépenses de stimulation économique qui ont des avantages à la fois à court terme, telle la création d'emploi, et à long terme, comme la compétitivité accrue. Une part importante des dépenses doit être consacrée aux projets d'infrastructure dans les domaines suivants, sans s'y limiter :
 - (i) Transports;
 - (ii) Développement des compétences;
 - (iii) Infrastructure municipale;
2. Que le ministre des Finances intègre au budget de 2009-2010 un plan visant à parvenir à un budget équilibré dans des délais précis;
3. Que le gouvernement continue d'accroître la compétitivité à long terme des entreprises de l'Ontario par un examen systématique de la réglementation et l'élimination des règlements inutiles aussi bien que par des initiatives fiscales visant à stimuler la croissance. Par exemple, le gouvernement devrait s'en tenir à l'échéancier fixé en vue d'éliminer l'impôt sur le capital;
4. Que le gouvernement comprenne, dans le budget de 2009-2010, des dispositions qui permettent aux particuliers de désigner des bénéficiaires de leur compte d'épargne libre d'impôt;
5. Que le gouvernement continue d'offrir soutien et formation professionnelle aux Ontariennes et aux Ontariens frappés par le ralentissement économique planétaire, et qu'il envisage de prendre des mesures pour venir en aide à la population à faible revenu;
6. Que le gouvernement renouvelle sa contribution à la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs afin d'encourager l'entrepreneuriat et l'innovation chez les jeunes Ontariennes et Ontariens et de stimuler ainsi la croissance de l'économie provinciale;
7. Que le gouvernement continue d'appuyer le secteur forestier de l'Ontario en maintenant au moins durant un an la tarification actuelle des droits de la Couronne pour le peuplier et le bouleau;
8. Que le gouvernement, sensible à la crise économique mondiale, fixe de nouveau dans le budget de 2009-2010 des niveaux de financement pluriannuel qui permettent aux conseils scolaires et aux hôpitaux de pratiquer une planification à long terme.

ANNEXE A

TÉMOINS ET MÉMOIRES

TÉMOINS ET MÉMOIRES

Organisme/Particulier	Date de comparution
Abitibi Bowater	17 décembre 2008 18 décembre 2008
Addictions Ontario	Mémoire
Advocacy Centre for Tenants Ontario	Mémoire
Advocis (Financial Advisors Association of Canada)	Mémoire
Alliance pour résoudre la question des sans-abri à Ottawa	19 décembre 2008
Arts Network for Children and Youth	Mémoire
Association canadienne d'études fiscales	11 décembre 2008
Association canadienne des conseillers hypothécaires accrédités	4 décembre 2008
Association canadienne des fabricants de produits chimiques	20 novembre 2008
Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires	11 décembre 2008
Association canadienne pour la santé mentale	Mémoire
Association communautaire de Hintonburg	19 décembre 2008
Association de l'industrie forestière de l'Ontario	18 décembre 2008
Association des banquiers canadiens	11 décembre 2008
Association des centres de santé de l'Ontario	11 décembre 2008
Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens	Mémoire
Association des fabricants internationaux d'automobiles du Canada	20 novembre 2008
Association des fruiticulteurs et des maraîchers de l'Ontario	15 décembre 2008
Association des hôpitaux de l'Ontario	4 décembre 2008
Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario	4 décembre 2008
Association des infirmières et infirmiers de l'Ontario	11 décembre 2008
Association des municipalités de l'Ontario	Mémoire
Association des optométristes de l'Ontario	17 décembre 2008
Association des travailleuses et travailleurs sociaux de l'Ontario, section de l'Est	Mémoire
Association du Barreau de l'Ontario	4 décembre 2008
Association ontarienne des résidences pour la jeunesse	4 décembre 2008
Association ontarienne des services de réhabilitation pour enfants	Mémoire
Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance	15 décembre 2008

Organisme/Particulier	Date de comparution
Association pour la santé et l'éducation physique de l'Ontario	Mémoire
Baxter Corporation	Mémoire
Beginning Farmers	15 décembre 2008
Brain Injury Services of Northern Ontario	17 décembre 2008
Browne, Angela	15 décembre 2008
Brunne, Darwin	Mémoire
Campagne 2000	4 décembre 2008
Campaign for Adequate Welfare and Disability Benefits	15 décembre 2008
Campbell, William	15 décembre 2008
Canada's Association for the Fifty-Plus	4 décembre 2008
Catholic Charities Archdiocese of Toronto	Mémoire
Central 1 Credit Union	Mémoire
Centre de santé communautaire de Somerset-Ouest	19 décembre 2008
Centre de santé communautaire de Sudbury-Est	18 décembre 2008
Centre de toxicomanie et de santé mentale	Mémoire
Certified Management Accountants of Ontario	4 décembre 2008
Chambre de commerce de Toronto	4 décembre 2008
Child Poverty Action Network du comté de Renfrew	19 décembre 2008
Church, Grant	16 décembre 2008
Citizens With Disabilities -- Ontario	19 décembre 2008
Coalition de l'alphabétisation de l'Ontario	15 décembre 2008
Coalition des aidantes et aidants naturels de l'Ontario	Mémoire
Coalition ontarienne pour l'amélioration des services de garde d'enfants et Syndicat canadien de la fonction publique	16 décembre 2008
Coalition ontarienne pour l'amélioration des services de garde d'enfants	11 décembre 2008 18 décembre 2008
Coalition ontarienne pour la justice sociale	4 décembre 2008
College Student Alliance	Mémoire
Colleges Ontario	20 novembre 2008
Community Living Essex County	Mémoire
Community Living Ontario	11 décembre 2008
Community Social Planning Council of Toronto	4 décembre 2008
Computer Animation Studios of Ontario	15 décembre 2008
Conseil canadien du commerce de détail	15 décembre 2008
Conseil des femmes d'Ottawa, Comité de la santé	19 décembre 2008
Conseil des universités de l'Ontario	19 décembre 2008
Cooperative Housing Federation -- Ontario	20 novembre 2008
Council of Academic Hospitals of Ontario	4 décembre 2008

Organisme/Particulier	Date de comparution
Dandy, Cathy	20 novembre 2008
Demeester, Kris	Mémoire
Digasbarro, John	Mémoire
Domtar, Inc.	18 décembre 2008
Envirocentre	19 décembre 2008
Family Alliance	Mémoire
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante	11 décembre 2008
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (Ontario)	11 décembre 2008
Fédération canadienne des femmes diplômées des universités (Ontario)	Mémoire
Fédération de l'agriculture de l'Ontario	Mémoire
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario	Mémoire
Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario – section locale du Conseil scolaire Rainbow	18 décembre 2008
Fédération des enseignantes/enseignants des écoles secondaires de l'Ontario	4 décembre 2008
Fédération des fournisseurs de propriétés à revenus de l'Ontario	11 décembre 2008
Fédération des programmes communautaires de santé mentale et de traitement des toxicomanies de l'Ontario	Mémoire
Fédération du travail de l'Ontario	11 décembre 2008
Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs	20 novembre 2008
George Brown College	20 novembre 2008
GO Transit	Mémoire
Grant Forest Products	18 décembre 2008
Greater Kitchener-Waterloo Chamber of Commerce	16 décembre 2008
Greater Ottawa Home Builders Association	19 décembre 2008
Green Link Option	16 décembre 2008
GS1	11 décembre 2008
Haldimand Federation of Agriculture	15 décembre 2008
Hamilton Working Group on the Ontario Poverty Reduction Strategy	15 décembre 2008
Home Ownership Alternatives	Mémoire
Income Security Advocacy Centre	11 décembre 2008
Initiative ontarienne de développement favorisant l'aide entre pairs	Mémoire
Institut national canadien pour les aveugles	Mémoire
Insurance Brokers Association of Ontario	11 décembre 2008

Organisme/Particulier	Date de comparution
Interfaith Social Assistance Reform Coalition	11 décembre 2008
Jestin, Warren+	11 décembre 2008
Kinark Child and Family Services	19 décembre 2008
Kinna-aweya Legal Clinic	17 décembre 2008
Lakehead Social Planning Council	17 décembre 2008
Legal Assistance of Windsor	16 décembre 2008
Les diététistes du Canada	16 décembre 2008
LifeLabs Medical Laboratory Coalition	15 décembre 2008
Mackenzie, Hugh+	4 décembre 2008
Manufacturiers et Exportateurs du Canada	15 décembre 2008
Meagher, David	Mémoire
Metro Toronto Chinese and Southeast Asian Legal Clinic	4 décembre 2008
Mintz, Jack+	4 décembre 2008
Murphy, John	Mémoire
Niagara Health Coalition	15 décembre 2008
Northwestern Ontario Municipal Association	17 décembre 2008
Oak Ridges Moraine Foundation	15 décembre 2008
ODSP Action Coalition	19 décembre 2008
Office de commercialisation des producteurs du tabac jaune de l'Ontario	16 décembre 2008
Ontario Association of Non-Profit Homes and Services for Seniors	20 novembre 2008
Ontario Association of Patient Councils	Mémoire
Ontario Cattlemen's Association	11 décembre 2008
Ontario Chamber of Commerce	15 décembre 2008
Ontario Collaborative Group on Healthy Eating and Physical Activity (Advocacy Sub-Committee)	Mémoire
Ontario Co-operative Association	Mémoire
Ontario Council of Agencies Serving Immigrants	Mémoire
Ontario Forestry Coalition	17 décembre 2008
Ontario Health Campaign	15 décembre 2008
Ontario Home Builders' Association	4 décembre 2008
Ontario Long Term Care Association	4 décembre 2008
Ontario Pharmacists' Association (OPA)	Mémoire
Ontario Physiotherapy Association	Mémoire
Ontario Pork	Mémoire
Ontario Poverty Reduction Network	19 décembre 2008
Ontario Restaurant, Hotel and Motel Association	20 novembre 2008
Ontario Road Builders' Association	20 novembre 2008
Ontario School Bus Association	11 décembre 2008

Organisme/Particulier	Date de comparution
Ontario Trucking Association	11 décembre 2008
Ontario Undergraduate Student Alliance	Mémoire
Ottawa Federation of Parents' Day Care Centres	19 décembre 2008
Parti communiste du Canada (Ontario)	Mémoire
People for Education	20 novembre 2008
Police Association of Ontario	Mémoire
Poverty Reduction Working Group of Nipissing District	18 décembre 2008
Provincial Network on Development Services	19 décembre 2008
Ronaldson, Peter	Mémoire
Roundtable on Poverty Reduction	19 décembre 2008
Save Our Structures: Everyone Deserves a Decent Home	Mémoire
Seneca College	Mémoire
Social Assistance Reform Committee - Niagara	15 décembre 2008
Société Alzheimer de l'Ontario	16 décembre 2008
Société canadienne de l'ouïe	4 décembre 2008
Société canadienne de la sclérose en plaques	Mémoire
Société canadienne du cancer	Mémoire
Society for Quality Education	Mémoire
St. Catherines and District Labour Council	15 décembre 2008
St. Clair College	16 décembre 2008
Stewart, Alex	Mémoire
Student Union of Confederation College Inc.	17 décembre 2008
Syndicat canadien de la fonction publique – Comité de coordination des travailleurs de la santé	15 décembre 2008
Syndicat canadien de la fonction publique – division de l'Ontario	4 décembre 2008
Syndicat canadien de la fonction publique – hôpitaux de l'Ontario	19 décembre 2008
Syndicat canadien de la fonction publique – section locale 2204	19 décembre 2008
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier du Canada – région de l'Ontario	4 décembre 2008
Syndicat canadien des métallurgistes unis, district 6	11 décembre 2008
Syndicat des employés et employées de la fonction publique de l'Ontario	15 décembre 2008
Thunder Bay Economic Justice Committee	17 décembre 2008
Union des associations des professeurs des universités de l'Ontario	11 décembre 2008
Ville de Dryden	17 décembre 2008
Ville de Kenora	Mémoire
Ville de London	Mémoire

Organisme/Particulier	Date de comparution
Ville de Thunder Bay	17 décembre 2008
Workforce Development Board Windsor-Essex	16 décembre 2008

ANNEXE B

OPINIONS DISSIDENTES DES MEMBRES PROGRESSISTES-CONSERVATEURS DU COMITÉ

Comité permanent des finances et des affaires économiques

L'Ontario dans la dèche :

Une province sans le sou et un premier ministre sans vision

Consultations prébudgétaires de 2009

Opinion dissidente du groupe parlementaire progressiste-conservateur (l'opposition officielle)

Membres participants de l'opposition officielle :

Ted Arnott (Wellington-Halton Hills, P.C.)

Toby Barrett (Haldimand-Norfolk, P.C.)

Tim Hudak (Niagara West-Glanbrook, P.C.)

John Yakabuski (Renfrew-Nipissing-Pembroke, P.C.)

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	3
LE PROCESSUS DE CONSULTATION	5
MESURES DE STIMULATION ÉCONOMIQUE	7
INDICATEURS ÉCONOMIQUES	9
DISPARITION DES EMPLOIS BIEN RÉMUNÉRÉS	11
LA CRISE SE POURSUIT DANS LE SECTEUR DE LA MANUFACTURIER	13
DES IMPÔTS QUI NUISENT À LA COMPÉTITIVITÉ	15
IMPOSER ET DÉPENSER	18
LA CRISE DANS LE SECTEUR FORESTIER	21
LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES	23
CONCLUSION	25

SOMMAIRE

« L'Ontario fait maintenant partie des parentes pauvres de la Confédération; elle touchera pour la première fois une part des transferts de péréquation et sera confrontée à des déficits budgétaires importants pendant plusieurs années. »

-- Globe and Mail, 4 février 2009

« Les collectivités de la classe moyenne disparaissent. »

-- Toronto Star, 8 février 2009

Avant le dépôt d'un budget qui, selon toute attente, affichera un déficit de plusieurs milliards de dollars, le premier ministre McGuinty a accordé plusieurs entrevues pessimistes, prévenant les gens que l'Ontario devait restructurer son économie ou voir son niveau de vie régresser. Il importe de souligner que l'opposition officielle, déjà dans son opinion dissidente de 2004, mettait les libéraux en garde contre l'impact à long terme que leur politique budgétaire irresponsable, qui se résume à imposer et dépenser, aurait sur l'économie provinciale et le niveau de vie des Ontariens.

« Le programme financier du présent gouvernement aura pour effet d'éliminer l'avantage concurrentiel de l'Ontario et il poussera les entreprises à investir et à créer des emplois dans des territoires avoisinants où les taux d'imposition sont moins élevés et où le contexte économique est plus avantageux. »

« Le régime fiscal que le gouvernement libéral est en train d'appliquer opposera d'importants obstacles aux investissements et minera notre capacité à améliorer la productivité et à implanter de nouvelles technologies. Au lieu d'adopter des politiques qui créent un avantage concurrentiel, le gouvernement libéral applique des politiques fiscales qui découragent les investissements. »

« Le gouvernement libéral soutiendra sans doute que les hausses d'impôts permettront de payer des services publics importants; toutefois, les pertes inévitables d'emplois et d'investissements l'emporteront de loin sur l'avantage à court terme procuré par ces politiques fiscales irréflechies¹. »

Dans son rapport de l'an dernier intitulé **« Qu'est devenue la locomotive de l'économie canadienne? Les politiques économiques irréflechies de Dalton McGuinty sont-elles en train d'appauvrir l'Ontario? »**, l'opposition officielle lançait une mise en garde contre le fait que Dalton McGuinty menait l'Ontario sur la voie de la pauvreté. Malheureusement, nos craintes se sont matérialisées. Cette année, le 1^{er} avril plus précisément, l'Ontario acceptera pour la première fois de sa fière histoire, des paiements de péréquation du gouvernement fédéral.

¹ 'Maintenir l'avantage de l'Ontario', Rapport dissident prébudgétaire de l'opposition officielle, 2004.

Autrement dit, sous la gouvernance de Dalton McGuinty, l'Ontario sera sur la liste des bénéficiaires de l'aide sociale de la Confédération.

Il importe de souligner que l'Ontario a déjà été admissible à cette aide dans le passé. Toutefois, le premier ministre du gouvernement progressiste-conservateur de l'époque, Bill Davis, s'y était refusé. En revanche, tout indique que Dalton McGuinty ne demande pas mieux que d'accepter cette aide. Jusqu'à maintenant, le gouvernement McGuinty n'a présenté aucun plan pour faire sortir l'Ontario de son état d'appauvrissement.

Nous sommes encouragés par le fait que le premier ministre semble enfin prêt à écouter les conseils de l'opposition officielle. Entre-temps, malheureusement, la compétitivité économique de l'Ontario s'est considérablement érodée comme nous l'expliquons de façon plus détaillée ci-après. Nous soulignerons également les changements de politique qui s'imposent pour ramener des emplois bien rémunérés dans la province et rétablir sa position de leader économique du Canada.

Par ailleurs, nous accueillons avec réserve l'affirmation récente du premier ministre voulant qu'il se concentre sur l'économie, car il ne s'ensuivra pas nécessairement un changement radical de la politique financière. Il peut s'agir tout simplement de la dernière hésitation à ce jour d'un premier ministre qui n'a pas de vision économique pour notre province et qui se contente de réagir aux événements au lieu de provoquer des changements positifs.

LE PROCESSUS DE CONSULTATION

M. Robert W. Runciman : Il s'agit manifestement d'un gouvernement à la dérive. Ils n'osent même pas hisser la voile, car ils ne savent pas dans quelle direction ils veulent aller. Ils compriment le processus prébudgétaire du Comité des finances à l'intérieur d'une seule et unique semaine avant Noël, ceci, nous disent-ils, pour permettre à l'un des leurs de prendre les vacances de sa vie. Il y a une soi-disant résolution urgente portant sur l'économie au feuilleton qui n'a jamais été soumise aux débats. Une question se pose : sur quelle planète vivez-vous de l'autre côté?

Les gens ont besoin de savoir que vous avez un véritable plan d'action. Vous engagez-vous, Monsieur le premier ministre, à déposer au plus tard le 1^{er} février de l'année qui vient un budget contenant un véritable plan d'action économique²?

Normalement, les audiences prébudgétaires se tiennent chaque année vers la fin de janvier et en février. Or, Dalton McGuinty a décidé d'avancer la tenue des audiences cette année juste avant le congé de Noël pour décourager vraisemblablement la participation des municipalités locales, des entreprises, des associations et des autres parties intéressées et pour éviter que ses politiques économiques néfastes à l'emploi subissent de nouveau la critique du public.

Malheureusement, le premier ministre a atteint son but : plusieurs audiences du Comité ont en effet été ajournées à midi à cause de l'absence de députés et autres représentants, et le nombre de personnes qui a témoigné devant le Comité des finances n'a jamais été aussi bas d'aussi loin qu'on se souvienne. L'opposition officielle regrette qu'un plus grand nombre d'Ontariens et d'Ontariennes n'aient pas eu l'occasion d'être entendus pendant les consultations prébudgétaires. Cette situation est incompatible avec l'esprit de la promesse, faite par les libéraux, d'un gouvernement plus ouvert et responsable, et a pour effet de refuser l'accès aux personnes mêmes que le présent gouvernement, comme il l'avait promis pendant les deux dernières élections, voulait consulter.

L'opposition officielle espérait que la tenue des audiences en décembre ferait au moins en sorte que le gouvernement déposerait un budget anticipé contenant des mesures pour atténuer l'impact de la crise économique actuelle sur l'Ontario. Or, le ministre des Finances, Dwight Duncan, a laissé entendre que le budget serait déposé vers la fin de mars comme d'habitude. « Pour le moment, je ne crois pas qu'il sera déposé plus tôt », a dit M. Duncan³.

« Les libéraux ont les mains liées : ils ne déposeront pas plus tôt le document visant à lutter contre la récession. »

-- Toronto Sun, 10 février 2009

² Journal des débats de l'Ontario, 25 novembre 2008

³ La Presse Canadienne, 11 février 2009.

L'opposition espère donc que la présente opinion dissidente exprimera bon nombre des préoccupations des personnes qui se sont vu refuser l'accès au processus de consultation par les libéraux et qu'elle aura une influence sur le gouvernement pendant qu'il rédige son budget de 2009 derrière des portes closes.

MESURES DE STIMULATION ÉCONOMIQUE

« L'Ontario a perdu 71 000 emplois en janvier, dont la moitié dans le secteur manufacturier. »
-- *La Presse Canadienne*, 6 février 2009

« Le taux de chômage en Ontario atteint maintenant 8 %, soit le taux le plus élevé depuis novembre 1997. »
-- *CTV*, 6 février 2009

Pendant que les autres gouvernements au Canada et ailleurs dans le monde prennent des mesures rigoureuses pour stimuler la création d'emplois, les investissements et les dépenses de consommation pour affronter la récession qui s'aggrave, le gouvernement McGuinty semble paralysé par la crise économique qui prend de l'ampleur. Son immobilisme contraste nettement avec la gravité du ralentissement économique en Ontario qui malmène les familles et les entreprises de la province. Par exemple :

- **Février 2008 : Le Congrès américain** adopte un programme de stimulation de 168 milliards de dollars se composant principalement de remboursements de taxe.
- **Le 21 octobre 2008 : Le premier ministre de la Saskatchewan, Brad Wall**, annonce la plus importante réduction d'impôts sur le revenu en une seule année dans les annales de la province.
- **Octobre 2008 : Le premier ministre de la Colombie-Britannique, Gordon Campbell**, propose un plan économique en dix points qui accélère les réductions d'impôts et renforce l'assurance-dépôts dans les coopératives de crédit de la province.
- **Le 4 novembre 2008 : La ministre des Finances du Québec, Monique Jérôme-Forget**, annonce des mesures pour aider les Québécois et les entreprises à affronter de façon plus efficace l'impact de la crise financière.
- **Le 28 novembre 2008 : L'Île-du-Prince-Édouard** annonce un programme de stimulation accompagné d'un budget d'investissement de 510 millions de dollars.
- **Novembre 2008 : Les responsables britanniques** annoncent un programme de stimulation économique de 30 milliards de dollars qui prévoit, entre autres initiatives, la réduction temporaire à 15 % du taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).
- **Le 3 décembre 2008 : Le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick, Victor Boudreau**, communique les détails initiaux d'un programme équilibré de mesures de stimulation financière qui comprend, notamment, un examen complet des programmes et services gouvernementaux pour s'assurer que les ressources publiques sont investies de façon efficiente et efficace là où elles sont le plus utiles.
- **Le 4 décembre 2008 : Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, Rodney MacDonald**, annonce le programme d'infrastructure le plus important dans les annales de la Nouvelle-Écosse pour permettre à la province de traverser la récession économique mondiale.
- **Décembre 2008 : Le président élu, Barack Obama**, propose un plan de relance économique de près de un billion de dollars.

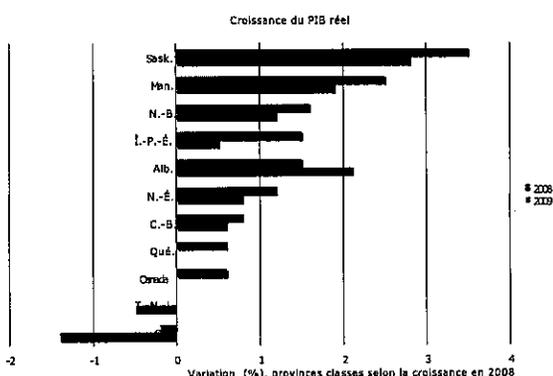
- **Le 8 janvier 2009 : Le président Obama** communique d'autres détails du Plan américain de reprise et de réinvestissement.
- **Le 27 janvier 2009 : Le gouvernement Harper** dépose son budget.
- **Janvier 2009 : Québec** convoque son Parlement pour la tenue d'une session d'urgence sur l'économie.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

« Les espoirs d'échapper à la récession s'envolent rapidement en Ontario. »
 -- RBC, Perspectives provinciales, décembre 2008

« L'économie de l'Ontario se contractera davantage en 2009. »
 -- BMO Provincial Monitor, hiver 2009

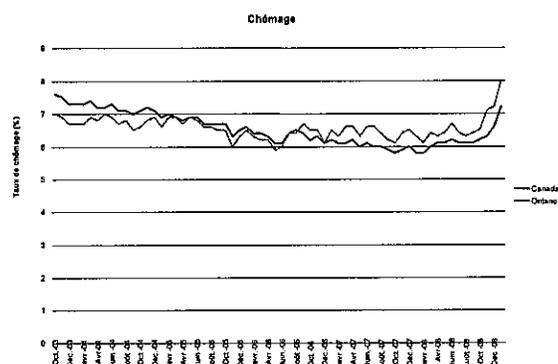
L'Ontario a toujours fait l'envie du pays – la locomotive de l'économie nationale. Sous la gouvernance de Dalton McGuinty, l'Ontario a reculé au dernier rang et est devenue l'une des provinces affichant constamment la plus faible croissance au Canada.



Croissance lente : L'Ontario affiche une croissance inférieure à la moyenne nationale depuis 2005 – la plus longue période de performance inférieure en trois décennies. En 2007, la province a enregistré la plus faible croissance au pays pour la première fois depuis la récession de 1991. Sa croissance en 2008 a été de nouveau la plus faible au pays. On prévoit maintenant que l'économie de l'Ontario se contractera de 0,2 % en 2008 et de 1,4 % en 2009 (révisé à la baisse de zéro et 0,4 %,

respectivement), ce qui représenterait le pire résultat depuis la récession du début des années 1990⁴.

Taux de chômage : En septembre 2006, le taux de chômage en Ontario a dépassé la moyenne nationale pour la première fois en plus de trente ans et est demeurée égale ou supérieure à la moyenne nationale depuis ce temps. Les dernières statistiques révèlent sans équivoque que les perspectives de l'emploi se détériorent rapidement dans la province. L'Ontario a connu en janvier sa chute de l'emploi (- 71 000) la plus importante en plus de trois décennies. Par conséquent, le taux de chômage a augmenté de 0,8 point de pourcentage pour s'établir à 8,0 %, soit son niveau le plus élevé depuis novembre 1997⁵. On peut s'attendre à une montée du taux de chômage de 6,5 % en 2008 à 8,3 % en moyenne⁶.



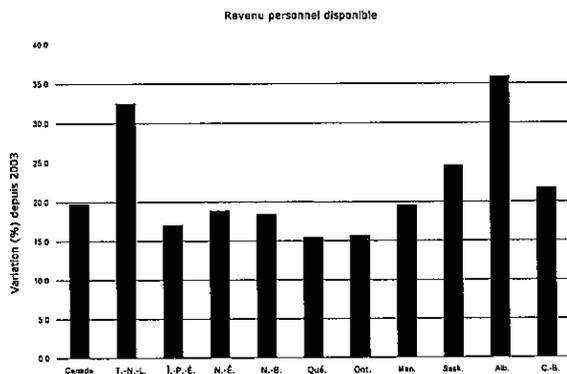
⁴ RBC, Perspectives provinciales, décembre 2008.

⁵ Statistique Canada, Enquête sur la population active, 6 février 2009.

⁶ RBC, Perspectives provinciales, décembre 2008.

Ventes au détail et logement : Devant les préoccupations croissantes suscitées par l'économie et les perspectives de l'emploi, les ménages feront davantage attention à leurs dépenses, ce qui ralentira la croissance des ventes au détail et réduira la demande de logement. En 2009, les mises en chantier devraient atteindre un creux de 10 ans dans la province. Le logement est chancelant; les ventes ont reculé de plus de 30 % sur 12 mois et les prix ont aussi baissé sur 12 mois pour la première fois en 10 ans environ⁷.

Migration de sortie : Un nombre sans précédent de travailleurs qualifiés quittent l'Ontario. Près de 100 000 personnes ont fui l'Ontario au profit d'autres provinces l'an dernier – 29 302 personnes au cours du troisième trimestre seulement. Depuis 2003, l'Ontario a subi une perte



nette de 81 540 personnes au profit des autres provinces et enregistre de façon constante une migration interprovinciale nette négative. Au cours des quatre années précédentes, quand le gouvernement progressiste-conservateur était au pouvoir, l'Ontario a réalisé un gain net de 46 983 personnes aux dépens des autres provinces⁸.

Revenu personnel disponible : Le revenu disponible en Ontario affiche l'une des plus faibles croissances au pays et est inférieur à la moyenne nationale. Depuis octobre 2003, le revenu personnel disponible par personne en Ontario n'a progressé que de 3 743 \$ ou 15,6 %⁹. Seul le Québec a connu une augmentation plus faible du revenu disponible.

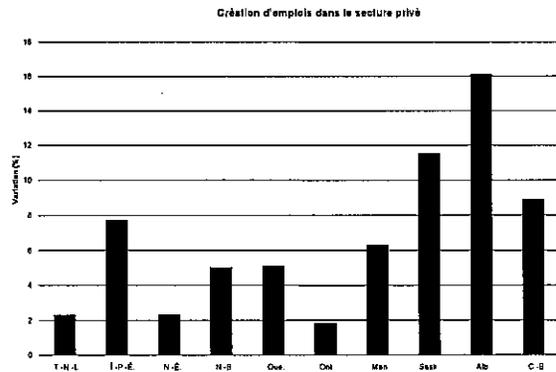
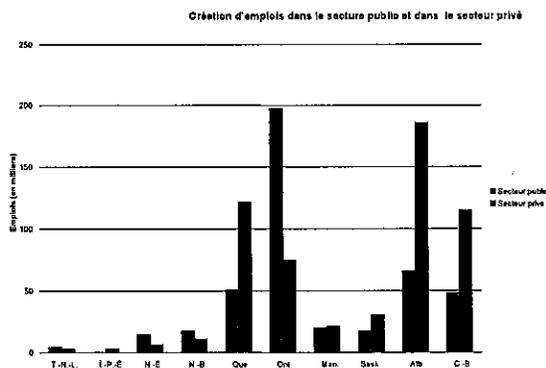
Il s'agit de tendances très déconcertantes qui témoignent une fois de plus qu'un changement radical s'impose dans l'approche économique du gouvernement. Malheureusement, le gouvernement McGuinty fait la sourde oreille aux préoccupations sans cesse exprimées par l'opposition officielle depuis 2004 et appuyées par un grand nombre de personnes qui ont donné des exposés au Comité des finances. L'augmentation excessive des impôts imposée par le gouvernement McGuinty, sa politique énergétique changeante et irrégulière et ses dépenses qui gonflent sans arrêt ont manifestement ébranlé l'économie ontarienne.

⁷ TD Economics, *Provincial Outlook*, 23 décembre 2008.

⁸ Statistique Canada, CANSIM, tableau 051-0018.

⁹ Statistique Canada, CANSIM, tableau 380-0050.

DISPARITION DES EMPLOIS BIEN RÉMUNÉRÉS



Depuis la dernière élection tenue en octobre 2007, l'Ontario a perdu en tout 61 400 emplois. La province a perdu 72 700 emplois à temps plein, 85 900 emplois dans le secteur privé et plus de 100 000 emplois manufacturiers bien rémunérés. Les seuls gains ont été réalisés du côté des emplois à temps partiel et des emplois dans le secteur public. Depuis octobre 2007, l'Ontario a enregistré un gain de 11 300 emplois à temps partiel et de 3 300 emplois dans le secteur public.

Depuis octobre 2003, moment de l'arrivée au pouvoir du gouvernement McGuinty, l'économie ontarienne a enregistré un gain d'environ 361 000 nouveaux emplois nets. Toutefois, plus de la moitié d'entre eux ont été créés dans le secteur public (197 500 plus précisément), soit largement plus du double des emplois créés dans le secteur privé (74 400 emplois à peine) au cours de la même période¹⁰.

En soi, les emplois dans la fonction publique ne créent pas de richesse. Il s'agit simplement d'une redistribution des revenus au moyen de l'imposition des entreprises du secteur privé et des particuliers. **Le véritable test de la performance d'une économie est la création d'emplois dans le secteur privé**, laquelle est très déficiente jusqu'à maintenant.

L'Ontario affiche le plus faible taux de création d'emplois dans le secteur privé au Canada et il s'est créé dans la fonction publique de la province presque autant d'emplois que dans les autres provinces combinées. De plus, l'Ontario est l'une des quatre seules provinces où il se crée plus d'emplois dans le secteur public que dans le secteur privé. Alors que le nombre d'emplois dans le secteur public ontarien affiche une croissance ahurissante de 19 % depuis octobre 2003, il n'a progressé que de 2 % dans le secteur privé. **Donc, la croissance de l'emploi dans le secteur public a été près de dix fois plus importante que dans le secteur privé. C'est une situation qui ne peut tout simplement pas durer**¹¹.

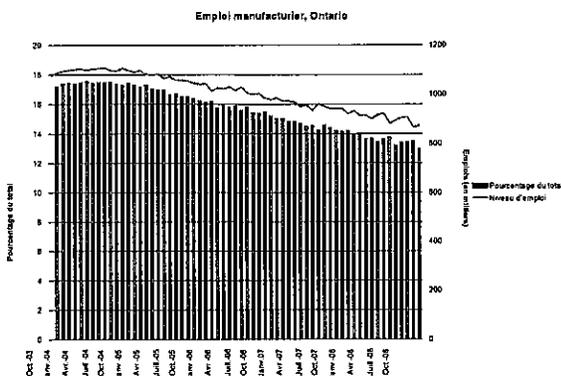
¹⁰ Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0089.

¹¹ Ibid.

En comparaison, pendant les huit années où le gouvernement progressiste-conservateur a été au pouvoir, soit de 1996 à 2003, le secteur privé s'est enrichi de 109 000 emplois en moyenne par année, tandis que le nombre d'emplois dans la fonction publique progressait de 6 000 par année en moyenne; or, tous ces emplois ont été créés dans une économie beaucoup plus restreinte.

LA CRISE SE POURSUIT DANS LE SECTEUR DE LA MANUFACTURIER

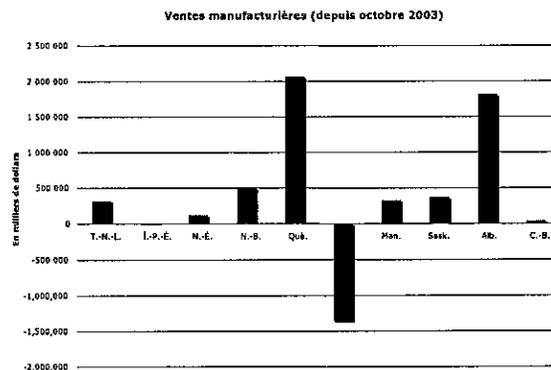
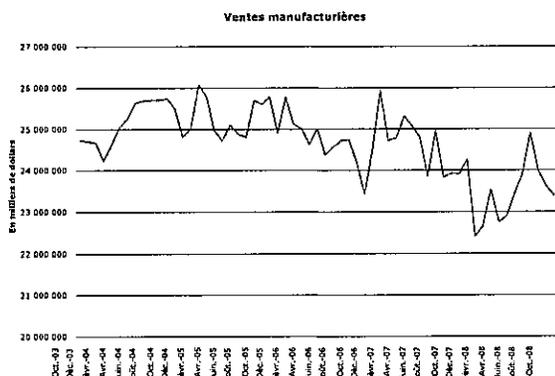
La manufacturier est le pivot de l'économie de l'Ontario; elle représente environ 18 % de la production économique totale de la province. En général, les emplois du secteur manufacturier sont mieux rémunérés et les avantages sociaux y sont plus généreux que dans les autres secteurs.



Alors que le premier ministre McGuinty a qualifié de « léger recul » les pertes d'emplois dans le secteur manufacturier de l'Ontario¹², le fait est que le secteur traverse une crise. Depuis juillet 2004, l'Ontario a perdu plus de 270 000 emplois bien rémunérés dans le secteur manufacturier – c'est-à-dire 22 % des emplois que comptait autrefois le secteur – et plus de 100 000 en à peine plus d'un an depuis la dernière élection provinciale en octobre 2007.

L'emploi manufacturier a non seulement régressé de façon substantielle, mais sa part de l'emploi total a aussi diminué; il ne représente plus que 12,7 % de l'emploi total alors qu'il a déjà atteint 17,2 %¹³.

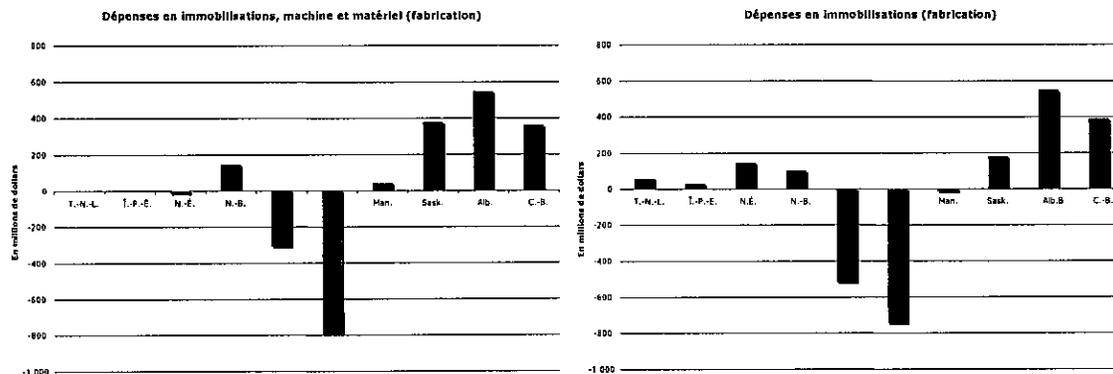
Par rapport aux autres provinces, l'Ontario a été la plus durement touchée par la crise du secteur manufacturier. Depuis octobre 2003, les ventes manufacturières en Ontario ont reculé de 1,4 milliard de dollars ou 6 %. L'Ontario est la seule province canadienne ayant enregistré des ventes manufacturières négatives au cours de cette



¹² Toronto Star, 22 novembre 2005.

¹³ Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0088.

L'un de nos gros points faibles est le sous-investissement dans le matériel et l'outillage. D'après Statistique Canada, l'« investissement en capital [...] a été le facteur le plus important dans la croissance de la productivité du travail dans le secteur des entreprises au cours des 40 dernières années¹⁴ ». En Ontario, toutefois, les dépenses en capital annuelles consacrées au secteur manufacturier en général et au matériel et à l'outillage en particulier régressent constamment depuis octobre 2003. Les deux graphiques ci-dessous montrent les dépenses en immobilisations de l'Ontario dans le secteur manufacturier par rapport aux autres provinces. Manifestement, l'Ontario se laisse devancer par les autres provinces canadiennes.



Les dépenses en immobilisations dans le secteur manufacturier ont baissé de 745 millions de dollars ou 8 % depuis 2003. Les fabricants de l'Ontario ont consacré au matériel et à l'outillage 800 millions de dollars de moins en 2008 qu'en 2003. Il s'agit d'une baisse de 9 % des investissements¹⁵. Dans la section suivante, on examine l'une des raisons pour lesquelles les fabricants ontariens investissent maintenant de moins en moins.

¹⁴ Baldwin, J. R. et Gu, W. « Investissement et croissance de la productivité à long terme dans le secteur des entreprises au Canada, 1961 à 2002 » *La Revue canadienne de productivité*, Statistique Canada, juin 2007.

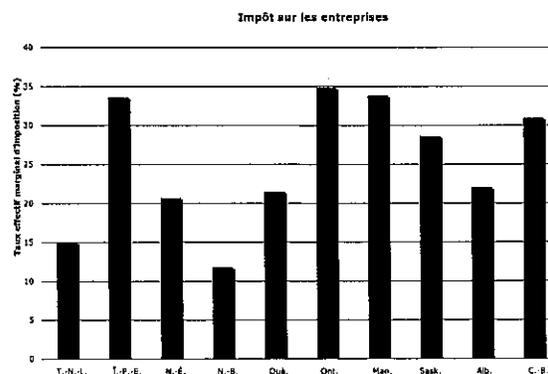
¹⁵ Statistique Canada, CANSIM, tableau 029-0005.

DES IMPÔTS QUI NUISENT À LA COMPÉTITIVITÉ

« L'Ontario a l'un des régimes fiscaux les plus stupides de la planète. »
-- Roger Martin s'adressant à la table ronde du groupe parlementaire progressiste-conservateur sur l'emploi et l'économie, 18 septembre 2008.

Un environnement fiscal compétitif est l'un des principaux facteurs qui attireront les investissements de l'ampleur et de la qualité dont l'Ontario a besoin. Aujourd'hui, à cause des hausses d'impôt mal avisées du gouvernement McGuinty, l'Ontario possède le régime d'imposition des entreprises le moins compétitif au Canada et l'un des taux marginaux d'imposition les plus élevés dans le monde sur les investissements des entreprises¹⁶.

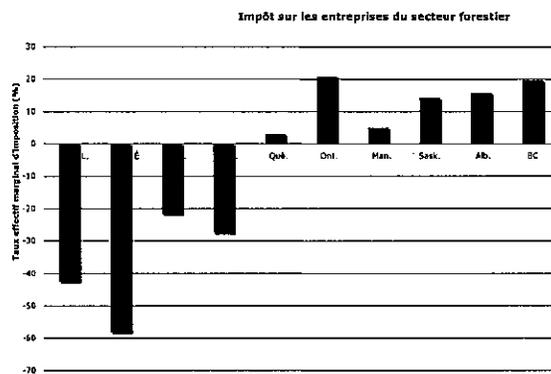
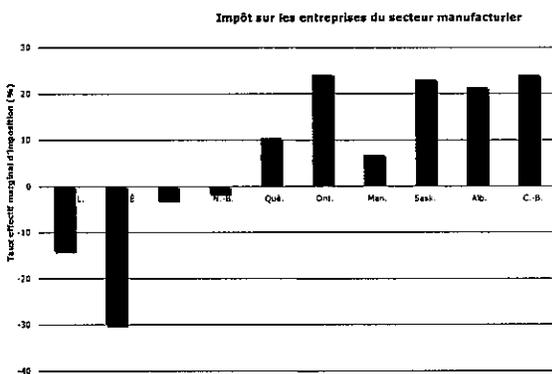
Dans le rapport dissident de 2004, l'opposition officielle a averti le gouvernement libéral que le régime d'impôts élevés sur les entreprises qu'il mettait en œuvre opposerait d'importants obstacles aux investissements et minerait notre capacité à améliorer la productivité et à implanter de nouvelles technologies.



Le premier ministre McGuinty reconnaît lui-même l'impact de ses hausses d'impôt nuisibles pour les entreprises. Dans un discours qu'il a prononcé récemment au Canadian Club, Dalton McGuinty a dit : « Les entreprises de l'Ontario consacrent 16 % de moins que les entreprises américaines aux nouvelles technologies visant à améliorer la productivité¹⁷. » Il suffit de jeter un coup d'œil au taux effectif marginal d'imposition dans les secteurs manufacturier et forestier pour comprendre. Dans ces deux secteurs, l'Ontario a le taux d'imposition le plus élevé au Canada. C'est l'une des raisons pour lesquelles nos entreprises manufacturières investissent moins que leurs homologues ailleurs au pays dans de nouvelles immobilisations et dans l'acquisition de matériel et d'outillage.

¹⁶ Task Force on Competitiveness, Productivity and Economic Progress, Seventh Annual Report, "Leaning into the wind." Novembre 2008, p. 40.

¹⁷ 3 février 2009.



Les impôts ont un impact considérable sur le choix de l'endroit où les entreprises décident de s'établir. Bref, l'entrepreneur qui envisage d'élargir ses activités ou de lancer une nouvelle entreprise en Ontario sera puni, car cet investissement sera assujéti au taux d'imposition le plus élevé en Amérique du Nord.

Pendant que les autres provinces réduisent leur fardeau fiscal afin d'accroître leur compétitivité, l'Ontario ne cesse de régresser. En fait, Dalton McGuinty a augmenté le coût de l'exploitation d'une entreprise en Ontario.

Dalton McGuinty a prolongé l'impôt sur le capital néfaste à l'emploi : L'Ontario était en bonne voie d'éliminer complètement l'impôt sur le capital au 1^{er} janvier 2008 en accord avec le calendrier du gouvernement fédéral. Par conséquent, l'Ontario n'aurait plus d'impôt sur le capital aujourd'hui si le gouvernement McGuinty n'avait pas renversé la politique et remis à plus tard les réductions de cet impôt, initialement jusqu'en 2012. En fait, le gouvernement fédéral a éliminé son impôt sur le capital en 2006, soit deux ans plus tôt que prévu et a proposé des mesures d'incitation dans son budget de 2007 pour encourager les provinces à faire de même. À la suite des pressions considérables exercées par le monde des affaires, par les économistes et par l'opposition officielle, le gouvernement McGuinty a enfin promis d'accélérer son plan pour éliminer d'ici 2010 cet impôt néfaste à l'emploi.

Dalton McGuinty a augmenté les impôts sur le revenu des sociétés : Même quand l'impôt sur le capital aura enfin été éliminé en 2010, l'Ontario aura encore le taux d'imposition réel le plus élevé sur le capital. Cette distinction malheureuse sera le résultat d'un taux d'impôt provincial élevé sur le revenu des sociétés (14 %) et de taxes de vente au détail élevées sur les intrants en capital. En 2001, le gouvernement progressiste-conservateur avait annoncé des mesures pour abaisser à 8 % avant 2005 le taux d'impôt sur le revenu des sociétés pour toutes les entreprises. De nouveau, allant nettement à l'encontre des autres administrations, le gouvernement McGuinty a renversé cette tendance et augmenté le taux d'impôt sur le revenu des sociétés en plus de geler à 5,5 % le taux d'imposition des petites entreprises et d'annuler la réduction prévue du taux à 4 %.

Les gouvernements réduisent les impôts des entreprises afin d'attirer les investissements, de renforcer notre compétitivité au niveau international et de favoriser la création d'emplois bien rémunérés. Le taux fédéral d'imposition du revenu des sociétés baissera de 14 % d'ici 2012 pour s'établir à 15 %. Le Canada aura ainsi le taux d'imposition du revenu des sociétés le plus bas parmi les pays développés, ce qui lui procurera un avantage fiscal important sur les États-Unis. **L'opposition officielle exhorte le gouvernement libéral à emboîter le pas au gouvernement fédéral et à prendre immédiatement des mesures pour remédier à l'absence de compétitivité du régime fiscal de l'Ontario.**

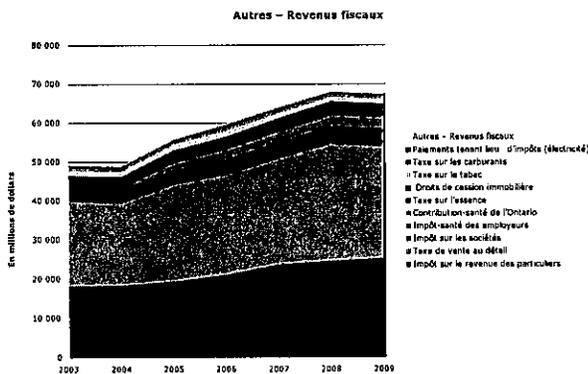
Plusieurs groupes qui ont témoigné devant le Comité permanent des finances et des affaires économiques ont invité le gouvernement de l'Ontario à réduire le fardeau fiscal des entreprises et des particuliers. L'opposition officielle recommande au gouvernement McGuinty de réduire le fardeau fiscal de façon à redonner à l'Ontario sa compétitivité.

« L'Ontario ne réussira pas à retenir les entreprises existantes et à en attirer de nouvelles si son régime d'imposition ne lui permet pas de faire une saine concurrence aux autres provinces et aux autres pays. En fait, la plupart des autres administrations réduisent leur fardeau fiscal, surtout l'impôt sur le capital des entreprises¹⁸. »

¹⁸ TD Economics, *Time for a vision of Ontario's economy*, 29 septembre 2008.

IMPOSER ET DÉPENSER

Le gouvernement McGuinty a tiré des revenus sans précédent des impôts – ce qui a alimenté ses dépenses galopantes. Les revenus d'imposition totaux ont grimpé de plus de 18 milliards de dollars depuis 2003. Il s'agit d'une augmentation de 37 % des revenus fiscaux en six ans à peine. En fait, l'un des premiers projets de loi déposés à l'Assemblée législative par le gouvernement libéral prévoyait la plus forte hausse des impôts dans les annales de l'Ontario. Même s'il avait promis tout à fait le contraire au cours de la campagne électorale, Dalton McGuinty a alourdi le fardeau fiscal des familles de travailleurs, des aînés et des entreprises.

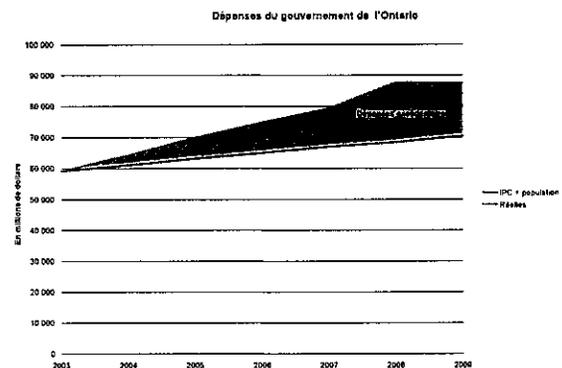


Les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté de 38 %, ceux tirés de l'impôt-santé des employeurs, de 54 % et ceux tirés des droits de cession immobilière, de 43 %. Les revenus tirés de la taxe sur le tabac ont pour leur part diminué de 8 %¹⁹. Dans son enquête annuelle de surveillance de l'usage du tabac au Canada, Santé Canada estime que la consommation de tabac globale en Ontario a diminué d'environ 27 % entre 1999 et 2007. Si l'on part de l'hypothèse que la consommation a diminué de 27 % depuis 2001, le manque à gagner fiscal associé à la taxe sur le tabac pourrait se situer

autour de 500 millions de dollars pour la seule année 2007²⁰.

Les dépenses galopantes du gouvernement McGuinty continuent de préoccuper au plus haut point l'opposition officielle. De la Confédération à 2003, soit en 136 années, les dépenses du gouvernement provincial ont augmenté pour atteindre 68 milliards de dollars par an. Sous le gouvernement libéral, les dépenses totales ont grimpé en flèche. Les dépenses gouvernementales ont augmenté de 27,5 milliards de dollars depuis 2003. Il s'agit d'une hausse de 40 % des dépenses en six ans. Une croissance des dépenses gouvernementales de cette ampleur est irresponsable et néfaste pour l'économie.

Ce n'est pas compliqué : le présent gouvernement est beaucoup trop dépensier. Les dépenses de programmes totales ont augmenté de 28,3 milliards de dollars depuis 2003, ce qui représente une hausse phénoménale de 48 %. Jusqu'à cette année, les dépenses de programmes



¹⁹ Ministère des Finances, *Perspectives économiques et revue financière de 2008*, tableau 5, p. 14.

²⁰ Rapport de 2008 du vérificateur général.

progressaient à un taux annuel moyen de 8 %. Les **dépenses de programmes** du gouvernement McGuinty **ont augmenté quatre fois plus rapidement que le taux de croissance moyen du PIB au cours de la même période et plus de deux fois plus rapidement que le taux combiné moyen de l'inflation et de la croissance de la population**. En 2008, par exemple, les dépenses de programmes ont progressé de 10,5 %, soit près de cinq fois le taux combiné de l'inflation et de la croissance de la population de 2,2 % et cent cinq fois le taux de croissance du PIB réel de 0,1 %²¹.

Le graphique ci-dessus nous permet de constater quel serait le niveau des dépenses si le gouvernement les avait augmentées au taux combiné de l'inflation et de la croissance de la population. Le tableau ci-dessous montre les dépenses excédentaires enregistrées chaque année depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement McGuinty.

Dépenses de programmes du gouvernement (En millions de dollars)	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Réelles	59 080	64 279	70 028	74 908	79 297	87 608	87 411
IPC + Population	59 080	60 971	63 105	64 998	66 883	68 354	70 405
Dépenses excédentaires	0	3 308	6 923	9 910	12 414	19 254	17 006

Les dépenses excédentaires totales atteignent un montant exorbitant de 68 milliards de dollars. Le gouvernement McGuinty a réussi à dépenser près de 70 milliards de dollars, sans alléger pour autant le fardeau fiscal phénoménal des entreprises et des particuliers ni prendre des mesures pour préparer l'Ontario à affronter la crise économique actuelle contre laquelle l'opposition l'avait mis en garde. Cette année, l'Ontario disposerait d'un coussin de 17 milliards de dollars si le gouvernement McGuinty avait maintenu les dépenses au niveau du taux combiné de l'inflation et de la croissance de la population. La province est plutôt confrontée à un déficit considérable.

Non seulement le gouvernement a augmenté les dépenses de façon insoutenable et raté des occasions en or de remédier aux principaux problèmes de compétitivité, mais les dépenses du gouvernement McGuinty ont également toujours été supérieures à son budget.

²¹ Ministère des Finances, *Perspectives économiques et revue financière de 2008*, tableau 9, p. 18-19.
Comité permanent des finances et des affaires économiques
Consultations prébudgétaires de 2009 : Opinion dissidente du groupe parlementaire progressiste-conservateur (l'opposition officielle)

Le budget par rapport aux revenus et aux dépenses réels (En millions de dollars)							
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Revenus							
Prévus	66 544	66 544	78 360	81 687	85 730	91 503	96 920
Réels	68 891	68 400	77 841	84 225	90 397	97 122	96 002
	2 347	1 856	-519	2 538	4 667	5 619	-918
Dépenses							
Prévues	65 533	65 533	79 599	83 483	87 080	91 153	96 170
Réelles	68 774	73 883	79 396	83 927	88 128	96 522	96 302
	3 241	8 350	-203	444	1 048	5 369	132

Depuis des années, le parti progressiste-conservateur affirme que des dépenses de cette ampleur sont insoutenables, que le résultat à long terme sera un niveau de dépenses qui creuse le déficit de la province et alourdit sa dette pendant de nombreuses années. Maintenant, nous commençons à constater les conséquences de ce mode de gouvernement irresponsable. Au moment où l'Ontario est confrontée au défi d'une tourmente économique mondiale sans précédent, il est plus important que jamais que le gouvernement libéral mette de l'ordre dans ses finances. Comme les dépenses, en général, dépassent les prévisions après coup, les freiner sera particulièrement difficile. La prudence en matière de gestion financière et de dépenses s'impose. C'est l'heure des dépenses responsables.

LA CRISE DANS LE SECTEUR FORESTIER

« Vos tarifs d'électricité sont irréels. »

-- Jamie Lim, président, Ontario Forest Industries Association, 18 décembre 2008

« Je pourrais me rendre à Québec, à 20 kilomètres de mon concurrent le plus proche, où leur électricité coûte 40 % moins cher qu'ici. De toute évidence, c'est une décision d'affaires : savoir quelle usine restera ouverte et qui sera plus compétitif que nous; l'électricité est un problème majeur pour nous. »

-- Bob Fleet, vice-président, Grant Forest Products, 18 décembre 2008

Si le repli manufacturier dans le secteur de l'automobile a des conséquences considérables dans le Sud de l'Ontario, la crise dans le secteur forestier a décimé les collectivités du Nord de la province. Depuis 2002, le secteur forestier de l'Ontario a perdu 10 000 emplois directs et 40 000 emplois directs et indirects²². La ville de Dryden, par exemple, est une très petite collectivité où le nombre d'emplois dans le secteur des pâtes et papiers est passé de 1 200 à 330 emplois.

Le déclin du secteur forestier de l'Ontario s'explique notamment par le fait que nos tarifs d'électricité sont, à l'image de nos impôts, tout simplement non concurrentiels. **D'après l'Ontario Forest Industries Association, l'Ontario se classe au second rang, parmi 19 administrations concurrentes, au chapitre des tarifs d'électricité les plus élevés pour les consommateurs industriels.** Les prix élevés ont obligé les sociétés forestières à réduire la production, à fermer des scieries et à faire des mises à pied.

Comme si la situation n'était pas déjà assez difficile, la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) a approuvé récemment une augmentation importante applicable aux actifs réglementés à compter du 1^{er} décembre 2008. L'hydroélectricité de base, soit celle produite par les barrages hydroélectriques d'OPG, passera de 33 \$ à 38,78 \$ le mégawatt. L'énergie nucléaire de base passe de 53 \$ à 58,38 \$ le mégawatt. La CEO a également approuvé une augmentation de 11 % des tarifs de transport d'électricité d'Hydro One plus tôt cette année. Hydro One parle par ailleurs d'une autre augmentation de 9 % ou 10 % pour l'an prochain²³. Ce genre d'augmentations nuit tout particulièrement dans le climat actuel des affaires.

Ces hausses ont été très néfastes notamment dans le Nord de l'Ontario où les villes monoindustrielles dépendent du secteur forestier pour la création d'emplois directs et indirects. Même après la remise de 10 \$ par mégawattheure du Programme de transition et de réduction des coûts d'électricité pour l'industrie des pâtes et papiers du Nord de l'Ontario, qui est censé prendre fin en 2009, les tarifs nets de l'Ontario demeurent plus élevés que ceux du Québec et de la Colombie-Britannique pour les consommateurs industriels, soit de 45 % dans le premier cas et de 65 % dans le second²⁴.

²² Ontario Forestry Coalition, <http://www.forestrycoalition.com/closures.html>.

²³ Doug Murray, Journal des débats, 17 décembre 2008.

²⁴ Brian Nicks, directeur de la foresterie pour l'Ontario, Domtar, Journal des débats, 18 décembre 2008.

*« Les prix de l'énergie augmenteront fort probablement. »
-- Le premier ministre Dalton McGuinty, 3 février 2009*

*« De manière générale, les prix subissent des pressions à la hausse et il en est de même pour les
prix de l'énergie. »
-- George Smitherman, ministre de l'Énergie, 23 janvier 2009*

LES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

« Nous devons, une fois pour toutes, réduire de façon radicale les formalités administratives qui ne cessent de nuire aux affaires. Les résultats du sondage que nous avons effectué au début du mois renforcent la conviction des entreprises que la rationalisation de l'imposition et de la réglementation les aiderait à affronter les difficultés économiques actuelles. »

-- Len Crispino, président, Ontario Chamber of Commerce, 15 décembre 2008

« Si l'on veut voir de la croissance en Ontario, il faut faciliter l'exploitation d'une entreprise dans la province. »

-- Merv Hillier, p.-d. g. de Chartered Management Accountants of Ontario, 4 décembre 2008

Les entreprises et les entrepreneurs de l'Ontario sont de plus en plus préoccupés par la multiplication des règlements gouvernementaux et des formalités administratives. D'après la FCEI, deux entreprises sondées sur trois ont répondu que le fardeau global de la réglementation provinciale s'était alourdi au cours des trois dernières années. **Actuellement, les ministères provinciaux ont en tout 500 000 exigences réglementaires à faire respecter²⁵.**

Les formalités administratives coûtent des milliards de dollars aux entreprises. D'après l'étude réalisée par la FCEI en 2005 et intitulée *La prospérité ligotée par une réglementation excessive*, le coût total de la réglementation en Ontario atteint 12,8 milliards de dollars et les plus petites entreprises assument une part inéquitable de la facture.

Le Comité des finances a entendu plusieurs groupes qui lui ont dit à quel point le fardeau de la réglementation nuisait aux entreprises dans leur secteur. L'Ontario Road Builders' Association a livré un témoignage particulièrement intéressant qui montrait que la réglementation du ministère de l'Environnement empêchait en fait leurs entreprises membres de faire du recyclage.

M^{me} Karen Renkema : Les exemples que nos membres ne cessent de nous rapporter concernent, par exemple, le fait de déplacer et de réutiliser nos matériaux de construction excédentaires, ce qui n'est qu'un mécanisme logique. Or, dans l'environnement réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités, sous l'égide du ministère de l'Environnement, nous constatons que nous payons présentement pour jeter nos matériaux de construction excédentaires et nos rebuts parce qu'on ne peut pas les réutiliser à cause des problèmes de réglementation éprouvés avec le ministère de l'Environnement²⁶.

En plus de l'escalade des coûts des matériaux de construction, les entreprises du secteur sont assujetties à un fardeau de réglementation toujours plus lourd, qui se répercute sur le coût

²⁵ Toronto Star, 4 février 2009.

²⁶ Journal des débats, 20 novembre 2008.

des infrastructures. Puisque la province s'est engagée à verser un financement équivalant au financement fédéral annoncé dans le budget de 2009, il est impératif que le gouvernement McGuinty se penche sur le fardeau des formalités administratives qui se multiplient sans cesse et qu'il élimine le chevauchement de la réglementation et les délais indus.

CONCLUSION

Autrefois la locomotive de l'économie canadienne, l'Ontario est maintenant, sous la gouvernance de Dalton McGuinty, la province affichant la plus faible croissance au pays. Depuis l'arrivée au pouvoir du présent gouvernement, plus de 200 000 emplois manufacturiers ont disparu et un nombre sans précédent de travailleurs qualifiés quittent la province. Ce qui était une destination d'arrivée pour des gens de partout au Canada et d'ailleurs dans le monde est maintenant un point de départ.

Les politiques économiques mal avisées du présent gouvernement ont éliminé l'avantage concurrentiel de l'Ontario et mené cette province extraordinaire sur la voie de la pauvreté. Cette année, pour la première fois dans sa fière histoire, l'Ontario sera la bénéficiaire des paiements de péréquation du gouvernement fédéral.

Ce qui est triste, c'est que sous la gouvernance des libéraux de McGuinty, l'Ontario marque un écart de plus en plus prononcé. Il faut prendre des mesures pour améliorer la compétitivité de la province en instaurant un système d'imposition plus intelligent et moins onéreux, en réduisant les formalités administratives et en faisant des investissements plus stratégiques pour stimuler la croissance économique.

L'opposition officielle a déposé plusieurs motions pour régler ces problèmes de compétitivité; cependant, le Comité permanent dominé par les libéraux n'était pas pressé de réduire le fardeau fiscal le plus lourd en Amérique du Nord et a voté contre chacune des motions.

John Tory et l'opposition officielle sont extrêmement préoccupés par l'état actuel de l'économie ontarienne. Nous avons sans cesse invité le gouvernement à prendre des mesures vigoureuses et décisives pour remettre l'économie de la province sur la bonne voie. Comme nous l'avons fait dans les rapports dissidents antérieurs de l'opposition officielle, nous réclamons dans le présent document des mesures de stimulation économique fondées sur la création d'emplois dans le secteur privé. Les hésitations et les délais supplémentaires n'auront pour effet que d'entraîner d'autres pertes d'emplois, une diminution accrue du niveau de vie des familles ontariennes et la perte d'un plus grand nombre de talents au profit d'autres administrations.

Dans les termes les plus énergiques, nous sommons les libéraux de McGuinty de prendre les mesures suivantes pour rétablir la position de la province comme leader économique du Canada :

- éliminer immédiatement l'impôt sur le capital pour toutes les entreprises;
- s'engager envers un plan de réduction du taux d'imposition des entreprises pour le ramener à un niveau concurrentiel, y compris des réductions du fardeau fiscal des petites entreprises;
- établir et respecter des cibles véritables de réduction du fardeau de la réglementation pour toutes les entreprises, notamment le dépôt au cours de la présente session du Parlement d'une loi de fond pour réduire les formalités administratives;

- améliorer l'approvisionnement énergétique pour rétablir des tarifs d'électricité concurrentiels;
- construire l'infrastructure nécessaire pour accroître la productivité et encourager la création d'emplois dans le secteur privé;
- élaborer un programme de formation qui aidera vraiment les Ontariens et les Ontariennes qui ont perdu leur emploi.

Un ralentissement de la croissance est synonyme d'un moins grand nombre de débouchés économiques pour les travailleurs ontariens et leurs familles. Une économie au ralenti signifie aussi que le gouvernement a moins de revenus fiscaux pour financer des services sociaux essentiels comme les soins de santé et l'éducation. Il est impératif que le gouvernement prenne l'initiative d'inverser les tendances économiques actuelles dans la province, car il n'est pas question que l'Ontario demeure une province pauvre.

ANNEXE C

OPINION DISSIDENTE DU MEMBRE NÉO-DÉMOCRATE DU COMITÉ

Comité permanent des finances et des affaires économiques Opinion dissidente du NPD

Emplois

Pendant que des centaines de milliers d'emplois disparaissaient en Ontario dans les secteurs de la fabrication et des ressources, le gouvernement McGuinty se contentait de répondre que son plan fonctionne. Les libéraux ont rejeté les propositions économiques concrètes visant à mettre fin aux pertes d'emplois qui ont un effet désastreux sur les collectivités, petites et grandes, préférant plutôt débattre de résolutions vantant leurs prouesses économiques. Par exemple, dans les jours avant que Statistique Canada rapporte des pertes de 45 500 emplois à temps plein en juin 2008, le ministre Duncan disait au Toronto Star : « Le plan fonctionne. Il est efficace. »

Les difficultés éprouvées par les travailleurs et leurs familles à cause des pertes d'emplois dans ces secteurs s'aggravent au rythme des annonces quasi quotidiennes de fermetures d'usines et de mises à pied. Comme on pouvait s'y attendre, la récession s'étend maintenant à tous les secteurs, dont la construction et le commerce de détail.

Au début de février, Statistique Canada a rapporté que l'Ontario avait perdu 71 000 emplois et ce, uniquement en janvier 2009. La moitié ont été perdus dans le secteur manufacturier. Le taux de chômage a grimpé à 8 %, soit le pire taux depuis 1997. Toutes proportions gardées, les pertes d'emplois colossales en Ontario pourraient bien être plus importantes qu'aux États-Unis.

Quand les travailleurs ont commencé à perdre leur emploi dans les secteurs de la fabrication et des ressources, le NPD de l'Ontario a déposé des propositions avisées pour soutenir les emplois et prévenir de façon énergique la menace d'une récession plus grave. Encore là, malgré le chômage qui grimpe en flèche, le gouvernement McGuinty a recommandé de s'en tenir à son plan, moyennant des modifications mineures.

Le NPD de l'Ontario estime qu'une crise de cette ampleur nécessite un plan de stimulation de l'emploi audacieux et énergique. Nous avons proposé un plan de 2 milliards de dollars comportant les cinq mesures suivantes :

Aider le secteur de l'automobile

Le secteur ontarien de l'automobile est confronté à une crise sans précédent dans ses annales et nous avons besoin de façon urgente d'un plan conçu en Ontario et pour l'Ontario. Nous préconisons un accès immédiat au crédit pour les fabricants, les fournisseurs de pièces, les fabricants d'outils et de matrices, les concessionnaires automobiles et les sociétés de crédit-bail pour éviter que la crise porte un coup fatal à l'économie de la province. À plus long terme, nous

accorderions une combinaison de subventions et de prêts au secteur de l'automobile pour permettre à l'Ontario de construire les véhicules de l'avenir en forte demande. L'aide serait liée à des garanties au chapitre des emplois et des produits, comme la construction d'automobiles économiques en essence dans les usines de la province.

Le NPD de l'Ontario insisterait sur la création d'une commission de surveillance ou sur l'acquisition d'une participation dans les filiales canadiennes des fabricants d'automobiles pour garantir que l'investissement public de plusieurs milliards de dollars fait l'objet d'une reddition de comptes.

Soutenir les emplois dans les autres secteurs industriels

Nous réduirions les coûts associés à la fabrication et à la foresterie en Ontario en instaurant un tarif d'électricité sectoriel, tout en préconisant l'économie d'énergie et en garantissant les emplois. Le secteur de la fabrication et des ressources du Manitoba paie 3,1 cents du kilowattheure, tandis qu'Hydro One réclame 7,7 cents le kilowattheure. Cette mesure coûterait 300 millions de dollars.

Nous instaurerions en outre un crédit d'impôt remboursable au titre de l'investissement manufacturier afin de récompenser les employeurs qui investissent dans l'achat d'équipement et dans l'agrandissement des usines. Cette mesure a permis de soutenir les emplois et d'encourager les investissements tant au Manitoba qu'au Québec. Elle coûterait environ 400 millions de dollars.

Les Ontariens ont besoin d'un gouvernement qui protège les emplois et qui intervient avant les annonces de mises à pied. Il est maintenant temps qu'un gouvernement proactif agisse rapidement pour « maintenir le bruit des machines » dans les usines de l'ensemble de la province. Quand l'économie rebondira, la croissance de l'emploi sera ainsi plus rapide et plus vigoureuse. Le NPD de l'Ontario propose la mise en place d'un commissaire à la protection de l'emploi qui militerait haut et fort pour l'emploi et qui aurait le mandat précis de réunir les travailleurs, les employeurs, les créanciers, les investisseurs et les leaders communautaires afin de redonner des fondations solides aux entreprises en difficulté et de sauver des emplois.

Accélérer les projets touchant le transport en commun, le logement et d'autres infrastructures

Tous les conseils municipaux ont une longue liste de projets critiques non financés qui sont prêts pour la construction et prêts à démarrer dans un délai de six à dix mois, soit à temps pour avoir des effets positifs sur la lutte contre la crise économique actuelle. Le NPD de l'Ontario investirait un montant additionnel de 500 millions de dollars dans les infrastructures municipales.

Nous commencerions par réduire la liste des personnes qui attendent un logement abordable en Ontario en construisant 7 500 nouveaux logements par année, une mesure qui coûterait 275 millions de dollars.

Une amélioration énergétique de 225 millions de dollars dans le secteur MUSH (municipalités, universités, écoles et hôpitaux) réduirait le besoin de produire davantage d'électricité et abaisserait les coûts à long terme sans parler de l'élargissement des possibilités, pour les fabricants locaux, de mettre au point des produits éconergétiques ayant des débouchés importants.

En tout, nous investirions un montant additionnel de 1 milliard de dollars dans les infrastructures municipales, dans le logement et dans les rénovations dans le secteur MUSH. D'après le multiple estimé par Infometrica dans un rapport destiné à la Fédération canadienne des municipalités, cette mesure créerait 11 000 nouveaux emplois, dont 5 550 dans le secteur de la construction qui fonctionne actuellement au ralenti.

Élargir le concept « Achetez ontarien »

Notre politique « Achetez ontarien » propose d'imposer une exigence minimale de 50 % de composants fabriqués en Ontario pour tous les achats de véhicules de transport en commun et d'exiger également que le montage final des véhicules se fasse en Ontario.

Nous élargirions le concept « Achetez ontarien » aux projets d'infrastructure municipale et d'énergie écologique ainsi qu'aux achats du secteur parapublic (p. ex., les hôpitaux) pour soutenir les emplois en Ontario.

Augmenter immédiatement le salaire minimum à 10,25 \$ l'heure

Le moyen le plus simple de stimuler l'économie est de mettre de l'argent dans les poches des personnes qui le dépensent.

La hausse immédiate du salaire minimum à 10,25 \$ ferait en sorte que plus d'un million de travailleurs ontariens disposeraient d'un montant supplémentaire de 1,5 milliard de dollars à injecter dans leur économie locale.

Un investissement important dans un plan de lutte contre la pauvreté

Malgré les discussions au sujet du besoin de se doter d'un plan sérieux de lutte contre la pauvreté doté du financement nécessaire, le gouvernement McGuinty a laissé entendre qu'il ne fera pas d'investissement important dans des initiatives de lutte contre la pauvreté à cause du ralentissement économique.

Le NPD de l'Ontario est plutôt d'avis que la période de ralentissement économique est exactement le moment où les Ontariens ont le plus besoin d'un plan de lutte contre la pauvreté financé de façon adéquate. La majorité des travailleurs ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi, ce qui oblige nombre d'entre eux à demander de l'aide sociale quand ils perdent leur emploi. Les autres se voient contraints de demander de l'aide sociale quand ils ont épuisé leurs prestations d'assurance-emploi et qu'il n'y a pas de nouveaux débouchés d'emploi.

Le NPD de l'Ontario propose un programme de lutte contre la pauvreté doté d'un budget de 1,2 milliard de dollars et qui comprend les mesures suivantes :

- Augmenter le montant que les familles à faible revenu reçoivent de l'aide sociale de façon qu'elles soient davantage en mesure de payer les dépenses de base en haussant la Prestation ontarienne pour enfants à 1 100 \$ par année; cette mesure coûterait environ 340 millions de dollars.
- Régler la crise du logement abordable en bonifiant l'allocation au logement du programme Ontario au travail et du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) de façon qu'elle corresponde à 85 % du loyer moyen du marché; cette mesure coûterait environ 520 millions de dollars.
- Rendre plus abordables les services de garde d'enfants en investissant 100 millions de dollars dans la création de nouvelles places en garderie.
- Faire en sorte que les bénéficiaires du POSPH aient davantage d'argent dans leurs poches en mettant fin à la récupération de la moitié de leurs gains d'emploi; cette mesure coûterait environ 100 millions de dollars.
- Élargir l'assurance des soins dentaires aux enfants des familles à faible revenu et aux personnes non assurées; cette mesure coûterait environ 100 millions de dollars.
- Hausser le salaire minimum à 10,25 \$ l'heure, de façon que les Ontariens à faible revenu aient davantage d'argent dans leurs poches.

À court terme, au moment où les Ontariens affrontent ce ralentissement économique catastrophique, le NPD de l'Ontario hausserait la limite prescrite pour les bénéficiaires de prestations du programme Ontario au travail aux plafonds prescrits pour le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées. Cette mesure élargirait l'admissibilité au programme Ontario au travail pour aider les travailleurs à faible revenu qui ont perdu leur emploi.

Impôts équitables

On peut s'attendre à ce qu'il y ait des déficits dans une période de ralentissement économique grave comme celle que traverse l'Ontario. Toutefois, les déficits ne sont pas soutenables à long terme. Afin de contrebalancer une partie des dépenses proposées et de garantir que l'Ontario ne devienne pas aux prises avec un « déficit structurel », le NPD de l'Ontario est d'avis que deux modifications fiscales majeures s'imposent.

La première modification créerait deux nouvelles tranches d'imposition pour les revenus élevés : la première assujettie à un taux de 12,16 % sur les gains supérieurs à 150 000 \$ et la seconde assujettie à un taux de 13,16 % sur les gains dépassant 250 000 \$. Cette mesure représente une hausse de 1 % dans la tranche d'imposition des revenus situés entre 150 000 \$ et 250 000 \$ et de 2 % dans celle des revenus dépassant 250 000 \$.

Les réductions d'impôt effectuées au cours des 15 dernières années ont profité en grande partie aux Ontariens à revenu élevé. Autrement dit, ceux qui ont davantage les moyens de payer pour les services sociaux critiques paient moins, ce qui alourdit le fardeau des Ontariens à revenus faibles et moyens ou se traduit par des services publics de qualité moindre. Ce changement permettrait de renverser cette tendance et générerait des revenus de 1 milliard de dollars.

La seconde modification ramènerait à son niveau initial de 2005 l'impôt sur le capital des banques et des sociétés d'assurances. Présentement, le gouvernement McGuinty prend des mesures pour éliminer l'impôt sur le capital des institutions financières en 2010. Rien ne prouve que l'élimination de l'impôt sur le capital créera des emplois, contrairement à ce que laisse entendre le gouvernement McGuinty. Le NPD de l'Ontario est d'avis que le régime fiscal doit récompenser les nouveaux investissements et la création d'emplois. Or, l'élimination prévue n'est qu'un transfert de revenus de la province aux institutions financières et n'a rien à voir avec la création d'emplois. Ce changement accroîtrait les revenus d'environ 600 million de dollars.

Finances municipales

Le ralentissement économique met les municipalités à rude épreuve. Le chômage pousse de plus en plus de gens vers l'aide sociale. Les municipalités continuent d'assumer 20 % des coûts des prestations du programme Ontario au travail et du POSPH en raison de l'échelonnement sur 10 ans, par le gouvernement McGuinty, du transfert en amont de la responsabilité des coûts de ces programmes. Les municipalités doivent donc financer ces coûts d'aide sociale plus élevés en plus de leurs autres priorités, à savoir investir dans les réseaux d'égout, ramasser les ordures, financer les services de police et ainsi de suite. Cette situation contribue à augmenter les impôts fonciers dans un grand

nombre de collectivités. Donc, au moment où les Ontariens perdent leur emploi ou risquent de le perdre, on leur demande de payer davantage.

La province a la capacité financière de financer la hausse des coûts de l'aide sociale et elle peut le faire dans le cadre du régime d'impôt progressif. Le NPD de l'Ontario propose d'accélérer le transfert en amont prévu de la responsabilité municipale du programme Ontario au travail et du POSPH et des coûts de la sécurité des tribunaux, selon un calendrier de deux ans plutôt que de dix ans.

Maintenir et améliorer les services publics

Le gouvernement McGuinty a indiqué qu'il ne procédera pas aux hausses de dépenses prévues au titre des services sociaux pour 2009-2010 énoncées dans le budget de 2008, et qu'il en sera de même pour les paiements de transfert au secteur MUSH. Or, les Ontariens ont besoin de pouvoir compter sur des services sociaux de qualité tant en période de vaches grasses qu'en période de vaches maigres.

Le NPD de l'Ontario est d'avis que le gouvernement doit maintenir ses investissements dans les services sociaux comme la santé et l'éducation. Plus précisément, le NPD de l'Ontario réclame les améliorations suivantes au système de santé :

- Annuler la décision de retarder l'embauchage de 3 000 infirmiers et infirmières; cette mesure coûtera 50 millions de dollars.
- Instaurer un minimum garanti de 3 heures et demie de soins quotidiens dans les établissements de soins de longue durée de l'Ontario; cette mesure coûtera environ 400 millions de dollars.
- Fournir des soins dentaires de base, notamment la prévention, aux enfants et aux personnes non assurées; cette mesure coûtera environ 100 millions de dollars.